



N° 89-591-XIF au catalogue

# Enquête auprès des peuples autochtones de 2001 : Guide des concepts et méthodes



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

## **Comment obtenir d'autres renseignements**

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Division de la statistique sociale, du logement et des familles, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : (613) 951-5979).

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

<b>Service national de renseignements</b>	<b>1 800 263-1136</b>
<b>Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants</b>	<b>1 800 363-7629</b>
<b>Renseignements concernant le Programme des bibliothèques de dépôt</b>	<b>1 800 700-1033</b>
<b>Télécopieur pour le Programme des bibliothèques de dépôt</b>	<b>1 800 889-9734</b>
<b>Renseignements par courriel</b>	<b>infostats@statcan.ca</b>
<b>Site Web</b>	<b>www.statcan.ca</b>

## **Renseignements sur les commandes et les abonnements**

Le produit n° 89-591-XIF au catalogue est gratuit sur Internet. Les utilisateurs sont priés de se rendre à [http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/freepub\\_f.cgi](http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/freepub_f.cgi)

## **Normes de service à la clientèle**

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136.



Statistique Canada  
Division de la statistique sociale, du logement et des familles

# Enquête auprès des peuples autochtones de 2001 : Guide des concepts et méthodes

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2003

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Septembre 2003

N° 89-591-XIF au catalogue

Périodicité: hors-série

ISBN 0-662-89817-6

Ottawa

This publication is available in English (Catalogue no. 89-591-XIE)

## **Note de reconnaissance**

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

## Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- p provisoire
- r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique* relatives au secret
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1.0</b>	<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>4</b>
<b>2.0</b>	<b>CONTEXTE</b> .....	<b>4</b>
<b>3.0</b>	<b>OBJECTIFS DE L'ENQUÊTE</b> .....	<b>4</b>
<b>4.0</b>	<b>ÉLABORATION DE L'ENQUÊTE</b> .....	<b>5</b>
4.1	Consultation relative au contenu .....	5
4.2	Partenariats .....	6
<b>5.0</b>	<b>CONCEPTION DE L'ENQUÊTE</b> .....	<b>7</b>
5.1	Population cible et couverture .....	7
5.2	Plan d'échantillonnage.....	10
5.2.1	Plan d'échantillonnage (Phase I – Dans les communautés) .....	12
5.2.2	Plan d'échantillonnage (Phase I – Hors des communautés).....	13
5.2.3	Plan d'échantillonnage (Phase II).....	15
<b>6.0</b>	<b>CONTENU DES QUESTIONNAIRES</b> .....	<b>17</b>
6.1	Questionnaire de base des adultes .....	17
6.2	Questionnaire des enfants et des jeunes .....	18
6.3	Questionnaire supplémentaire destiné aux Métis .....	19
6.4	Supplément de l'Arctique.....	19
6.5	Sujets du recensement.....	20
<b>7.0</b>	<b>TRAITEMENT DES DONNÉES</b> .....	<b>21</b>
7.1	Saisie des données .....	21
7.2	Vérification .....	21
7.3	Traitement de la section sur le logement.....	21
7.4	Pondération .....	22
7.4.1	Pondération (Phase I – Dans les communautés et hors des communautés) .....	22
7.4.2	Pondération et correction pour la non-réponse (Phase II – Hors des communautés) .....	24
<b>8.0</b>	<b>QUALITÉ DES DONNÉES</b> .....	<b>24</b>
8.1	Erreurs d'échantillonnage .....	24
8.2	Erreurs non dues à l'échantillonnage .....	25
<b>9.0</b>	<b>RAPPORT ENTRE L'EAPA ET LE RECENSEMENT</b> .....	<b>26</b>
9.1	Différences dans les chiffres .....	27
<b>10.0</b>	<b>NIVEAUX GÉOGRAPHIQUES DES PRODUITS</b> .....	<b>31</b>
<b>ANNEXE 1 : QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES</b> .....		<b>34</b>
<b>ANNEXE 2 : COMMUNAUTÉS SÉLECTIONNÉES</b> .....		<b>35</b>
<b>ANNEXE 3 : QUESTIONNAIRES</b> .....		<b>42</b>

<b>ANNEXE 4 : STRATIFICATION A POSTERIORI .....</b>	<b>44</b>
Première stratification a posteriori (Dans les communautés).....	44
Première stratification a posteriori (Hors des communautés, Phase I et Phase II combinées) .....	44
Deuxième stratification a posteriori .....	44
 <b>ANNEXE 5 : POPULATION DE L'EAPA VIVANT DANS DES RÉSERVES.....</b>	 <b>45</b>

## 1.0 INTRODUCTION

Le présent guide vise à aider les utilisateurs à comprendre les concepts et les méthodes utilisés dans le cadre de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2001 (EAPA), qui s'est déroulée de l'automne 2001 au printemps 2002. Il comprend également des détails techniques concernant l'échantillonnage, le traitement et la qualité des données. Par ailleurs, le guide explique le rapport entre l'EAPA et le Recensement de 2001 et comporte des mises en garde à l'intention des utilisateurs quant aux différences importantes dans les données produites à partir des deux sources.

L'annexe 1 comprend des réponses à certaines questions fréquentes. L'annexe 2 comporte une liste des communautés qui ont été sélectionnées, de celles qui ont été incomplètement dénombrées, ainsi que des régions métropolitaines de recensement pour lesquelles des données sont disponibles. Nous avons reproduit les questionnaires de l'EAPA de 2001 à l'annexe 3. L'annexe 4 comprend des détails techniques sur les processus de stratification a posteriori, et l'annexe 5 traite des données relatives aux populations vivant dans des réserves.

## 2.0 CONTEXTE

L'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) de 2001 a été menée par Statistique Canada, en vue de recueillir des données sur le mode de vie et les conditions de vie des Autochtones au Canada. L'enquête a été conçue et mise en œuvre de concert avec des organismes autochtones nationaux.

Il s'agit de la deuxième Enquête auprès des peuples autochtones menée par Statistique Canada, la première s'étant déroulée à l'automne de 1991. Les données de l'EAPA de 1991 ont été largement utilisées. Un utilisateur extrêmement important des données de 1991 fut la Commission royale sur les peuples autochtones (CRPA), où les données démographiques, sociales et économiques ont servi de source principale pour la rédaction d'un rapport final et d'études de recherche connexes. Le rapport final de la Commission recommandait que l'EAPA soit menée sur une base régulière, afin de suivre la situation démographique et sociale des peuples autochtones.

Le gouvernement fédéral a donné suite aux recommandations de la CRPA, par le biais de son plan d'action pour les Autochtones intitulé *Rassembler nos forces*. Dans ce plan, on reconnaissait la nécessité de disposer de données pertinentes et à jour dans le cadre de l'élaboration d'un nouveau contexte fiscal. On y mandatait aussi Statistique Canada pour coordonner une deuxième Enquête auprès des peuples autochtones, peu après le Recensement de 2001.

## 3.0 OBJECTIFS DE L'ENQUÊTE

L'objectif principal de l'EAPA de 2001 consistait à produire des données sur la situation sociale et économique des peuples autochtones au Canada. Plus précisément, on visait à déterminer les besoins des peuples autochtones et à mettre l'accent sur des questions comme la santé, la langue, l'emploi, le revenu, la scolarité, le logement et la mobilité. En fait, il existe des lacunes importantes dans les données actuellement disponibles au sujet des peuples autochtones. L'EAPA de 2001 visait à en combler certaines. Il s'agit de données qui ne peuvent être trouvées ailleurs et qui peuvent servir à répondre à une gamme variée de questions touchant des éléments comme la planification communautaire, l'élaboration des programmes et les priorités en matière de soins de santé. Plus de 122 000 personnes étaient visées par l'enquête de 2001, et des données sur un large éventail de sujets ont été produites.

## 4.0 ÉLABORATION DE L'ENQUÊTE

### 4.1 Consultation relative au contenu

Il était essentiel de consulter des Autochtones et de collaborer avec eux relativement au contenu de l'enquête. Les objectifs de la consultation relative au contenu étaient les suivants :

- augmenter la sensibilisation à l'égard des utilisations possibles des données, et déterminer les besoins de données de divers groupes autochtones;
- sensibiliser les organismes aux avantages de la participation à l'EAPA de 2001, c'est-à-dire la contribution à tous les aspects de l'enquête, les débouchés en matière de formation, les interventions relatives au type de données requis et la méthodologie;
- établir un meilleur environnement de travail entre Statistique Canada et les groupes autochtones, et favoriser une participation plus active des peuples et des organismes autochtones aux activités d'enquête à l'avenir;
- élaborer des façons de mener l'enquête, de partager les données et d'analyser les résultats;
- déterminer les paramètres de l'enquête, par exemple, le niveau d'agrégation géographique souhaité, l'uniformité du contenu au niveau national par rapport aux adaptations régionales, la portée des besoins de données sur les familles/les ménages par opposition aux personnes, et les types de rétroaction souhaités;
- obtenir des suggestions quant à la teneur des consultations à venir avec les organismes affiliés aux niveaux régional et provincial;
- solliciter de la rétroaction à l'égard de l'EAPA précédente, des domaines d'intérêt qui ont été omis, des groupes qui n'ont pas été représentés, ainsi que des questions qui sont propres à chaque groupe autochtone, en vue d'améliorer l'EAPA de 2001.

On a consulté trois principaux groupes d'intervenants, à savoir :

1. des groupes, communautés et organismes autochtones;
2. des ministères fédéraux qui élaborent des programmes ou des politiques à l'intention des Autochtones;
3. des gouvernements provinciaux et territoriaux.

Par ailleurs, un certain nombre de groupes ou de personnes, comme des chercheurs universitaires et des groupes autochtones non affiliés à de grands organismes, ont eu la possibilité de commenter les plans.

### Consultations auprès des groupes autochtones

- On est entré en rapport avec les organismes autochtones nationaux et on a conclu des contrats avec eux, en vue de la consultation de leurs membres et de leurs organismes affiliés aux niveaux provincial et régional. À la fin du processus d'élaboration, chaque organisme national a fourni par écrit un aperçu des attentes de ses membres du point de vue du contenu de l'enquête, des régions géographiques à couvrir, des sous-populations présentant un intérêt particulier, etc.
- Les organismes nationaux suivants ont été consultés : Assemblée des Premières nations, Ralliement national des Métis, Inuit Tapiriit Kanatami, Congrès des Peuples Autochtones, Association nationale des centres d'amitié et Association des femmes autochtones.
- Outre les consultations organisées par l'entremise des organismes nationaux, l'EAPA a fait l'objet de discussions, dans le cadre de nombreuses tribunes existantes, par exemple, la table ronde sur les relations financières avec la Federation of Saskatchewan Indian Nations.

### **Consultations auprès des ministères fédéraux**

- Douze ministères fédéraux qui s'occupent de questions autochtones ont été consultés : ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, Bureau du Conseil privé, Pêches et Océans Canada, Développement des ressources humaines Canada, ministère de la Justice Canada, Solliciteur général du Canada, Santé Canada, Patrimoine canadien, Industrie Canada, Défense nationale, Bureau du vérificateur général du Canada et Société canadienne d'hypothèques et de logement.
- L'approche a consisté à communiquer avec chaque représentant des ministères membres du Comité de gestion de l'information sur les Autochtones (CGIA). Il s'agit d'un comité interministériel existant qui partage de l'information et coordonne des activités concernant les données sur les Autochtones.
- Le représentant du CGIA était chargé d'entrer en rapport avec les services pertinents de son ministère et de solliciter leur point de vue. L'approche la plus courante adoptée par les représentants du CGIA a consisté à convoquer une réunion dans le cadre de laquelle Statistique Canada a présenté de l'information et mené des discussions sur les besoins de données. Les représentants du CGIA ont par la suite rédigé un rapport écrit sur les exigences de leurs ministères.

### **Consultations auprès des gouvernements provinciaux et territoriaux**

- Le contact a été établi par l'entremise des coordonnateurs statistiques de Statistique Canada<sup>1</sup>. Les réunions se sont tenues avec le Comité fédéral-provincial-territorial de la statistique sociale et le Comité fédéral-provincial-territorial du recensement de Statistique Canada.
- Toutes les provinces et tous les territoires ont dit être intéressés à être consultés.
- Les consultations avec les provinces et les territoires ont suivi un modèle similaire à celui utilisé avec les ministères fédéraux, c'est-à-dire que les coordonnateurs statistiques ont fait en sorte d'amener des personnes compétentes à la table, et que Statistique Canada a présenté de l'information et a écouté le point de vue des participants.

### **Consultations auprès d'autres groupes**

- Des groupes non compris dans le processus décrit ci-dessus ont pu fournir leurs commentaires par l'entremise du tableau d'affichage Internet de l'EAPA.

## **4.2 Partenariats**

Statistique Canada a pris l'engagement de collaborer étroitement avec les peuples autochtones, et il était essentiel que les représentants des organismes autochtones participent à tous les aspects de la conception et de la mise en œuvre de l'EAPA de 2001. C'est sur cette base que l'on a créé un Comité de mise en œuvre.

Le Comité de mise en œuvre de l'EAPA constitue une tribune unique regroupant des représentants des organismes autochtones nationaux, des ministères fédéraux, des provinces et des territoires. Des représentants du Congrès des Peuples Autochtones, de l'Inuit Tapiriit Kanatami, du Ralliement national des Métis, de l'Association nationale des centres d'amitié, de l'Association des femmes autochtones et un ancien/animateur ont participé au processus de décision concernant l'élaboration et la mise en œuvre de l'enquête et ont continué à contribuer à

---

<sup>1</sup> Chaque gouvernement provincial nomme un cadre supérieur pour interagir avec Statistique Canada en son nom. Cette personne, le coordonnateur statistique provincial, tente de fournir un aperçu intégré des priorités de la province qu'elle représente.

la diffusion des données. L'Assemblée des Premières nations a participé de façon active jusqu'au printemps 2001. Deux ministères fédéraux, Affaires indiennes et du Nord canadien et Patrimoine canadien, siègent aussi au comité à titre de représentants des autres partenaires fédéraux. Le comité comprend en outre un représentant provincial/territorial et deux représentants de Statistique Canada.

Grâce à l'expertise des membres du Comité de mise en œuvre et par suite de consultations avec leurs commettants, l'EAPA a été conçue en vue de fournir des données pertinentes et représentatives aux principaux intervenants.

## **5.0 CONCEPTION DE L'ENQUÊTE**

### **5.1 Population cible et couverture**

L'EAPA englobe les résidents de logements privés des dix provinces et des trois territoires. Tous les résidents de logements collectifs<sup>2</sup> sont exclus de l'enquête.

L'EAPA est une enquête postcensitaire, ce qui signifie que les répondants ont été sélectionnés d'après les réponses qu'ils ont fournies au Recensement de 2001. La majorité des Canadiens ont reçu le questionnaire abrégé du recensement (formulaire 2A), qui ne comprend que sept questions (nom, sexe, date de naissance, état matrimonial légal, situation vis-à-vis l'union libre, relation avec la Personne 1 et première langue apprise dans l'enfance). Un ménage sur cinq a reçu le questionnaire détaillé (formulaire 2B), qui comprend 55 questions, y compris des questions sur l'activité sur le marché du travail, le revenu, la scolarité, les limitations d'activités, la citoyenneté, le logement, l'origine ethnique, etc. Les communautés des Premières nations/réserves et les habitants des régions du Nord ont reçu le Questionnaire du Nord et des réserves (formulaires 2D), dont le contenu est identique à celui du formulaire 2B, sauf pour quelques exemples adaptés. Quatre questions du questionnaire détaillé (formulaires 2B et 2D) ont servi à déterminer la population cible de l'EAPA.

---

<sup>2</sup> Les logements collectifs comprennent les maisons de chambres et pension, les hôtels, les motels, les maisons de chambres pour touristes, les maisons de repos, les hôpitaux, les résidences de personnel, les quartiers communautaires (camps militaires), les camps de travail, les prisons, les missions, les foyers de groupe, etc.

QUESTION DU RECENSEMENT	POPULATION D'ASCENDANCE AUTOCHTONE
<p><b><u>Question 17 (2B)</u></b></p> <p><b>À quel(s) groupe(s) ethnique(s) ou culturel(s) les ancêtres de cette personne appartenaient-ils ?</b> <i>Par exemple, canadien, français, anglais, chinois, italien, allemand, écossais, irlandais, cri, micmac, métis, inuit (esquimau), indien de l'Inde, ukrainien, hollandais, polonais, portugais, philippin, juif, grec, jamaïcain, vietnamien, libanais, chilien, somalien, etc.</i></p> <p><b><u>Question 17 (2D)</u></b></p> <p><b>À quel(s) groupe(s) ethnique(s) ou culturel(s) les ancêtres de cette personne appartenaient-ils ?</b> <i>Par exemple, cri, ojibway, micmac, déné, blackfoot, inuit, métis, canadien, français, anglais, allemand, etc.</i></p>	<p>On a demandé aux répondants d'inscrire leurs origines ancestrales dans les cases prévues à cet effet. Ils pouvaient indiquer autant de groupes que nécessaire. Si au moins un des groupes énumérés était un groupe autochtone, ils ont été inclus dans la population cible de l'EAPA.</p> <p>Les répondants qui déclarent des origines autochtones comprennent la population communément appelée population « d'ascendance autochtone » ou « d'origine autochtone ». L'inclusion de la population d'ascendance autochtone dans l'EAPA représente un changement par rapport à la première EAPA effectuée en 1991, qui était axée uniquement sur la population « ayant une identité autochtone ».</p> <p>Dans le cadre du Recensement de 2001, environ 1,3 million de Canadiens ont indiqué avoir une ascendance autochtone.</p>
<p><b><u>Question 18 (2B)</u></b></p> <p><b>Cette personne est-elle un Autochtone, c'est-à-dire un Indien de l'Amérique du Nord, un Métis ou un Inuit (Esquimau)?</b></p> <p><b><u>Question 18 (2D)</u></b></p> <p><b>Cette personne est-elle un Autochtone, c'est-à-dire un Indien de l'Amérique du Nord, un Métis ou un Inuit?</b></p>	<p>Les répondants ont coché un cercle pour indiquer « Oui, Indien de l'Amérique du Nord », « Oui, Métis » ou « Oui, Inuit ». Cette question est généralement appelée question d'autodéclaration de l'identité autochtone. Il s'agit de la principale composante qui définit la « population ayant une identité autochtone ».</p> <p>Dans le cadre du Recensement de 2001, environ 975 000 Canadiens ont indiqué qu'ils étaient autochtones.</p>

<p><b>Question 20 (2B et 2D)</b></p> <p><b>Cette personne appartient-elle à une bande indienne ou à une première nation?</b></p>	<p>La population « ayant une identité autochtone » comprend aussi les répondants qui ont déclaré « Oui » à la question 20.</p>
<p><b>Question 21 (2B et 2D)</b></p> <p><b>Cette personne est-elle un Indien des traités ou un Indien inscrit aux termes de la <i>Loi sur les Indiens</i> du Canada?</b></p>	<p>La population « ayant une identité autochtone » comprend aussi les répondants qui ont déclaré « Oui » à la question 21.</p>

Plusieurs combinaisons de réponses à ces quatre questions sont possibles. Par exemple, une personne peut indiquer être d'ascendance autochtone, mais répondre « Non » aux questions 18, 20 et 21. La population cible de l'EAPA est constituée de toutes les personnes qui ont déclaré une ascendance autochtone à la question 17 ou qui ont répondu par oui à l'une ou l'autre des questions 18, 20 ou 21.

La collecte pour l'EAPA de 2001 a été effectuée en deux phases :

- La phase 1 s'est déroulée d'octobre à décembre 2001 et a mis l'accent sur la population « ayant une identité autochtone » ou « population identité ». Cette population est constituée de toutes les personnes qui ont répondu oui à la question 18, à la question 20 ou à la question 21. Pour le Recensement de 2001, cette population est estimée à 975 000 personnes.
- La phase II s'est déroulée d'avril à juin 2002 et a mis l'accent sur les personnes qui ont indiqué qu'elles étaient d'ascendance autochtone à la question 17, mais qui n'ont déclaré aucune identité autochtone à la question 18, ni appartenance à une bande/Première Nation à la question 20, ni statut d'Indien des traités ou d'Indien inscrit à la question 21. Cette population est appelée « population d'origine autochtone seulement » ou « population origine seulement ». Elle est estimée à environ 439 000 pour le Recensement de 2001. Une faible proportion de la population ayant une identité autochtone était aussi comprise dans la phase II, conformément à la description figurant dans la section **Plan d'échantillonnage (Phase II)**.

Étant donné que l'EAPA est conçue pour fournir des données sur les conditions de vie des peuples autochtones au Canada, son univers comprend plusieurs types de communautés, y compris des communautés des Premières nations, des établissements métis et des communautés inuites. Initialement, le plan consistait à sélectionner un échantillon de toutes les communautés. Comme quelques communautés comportent de très petites populations, il n'aurait pas été possible de publier des données sur les communautés sans compromettre la confidentialité des réponses ou les normes de qualité des données de Statistique Canada. Cependant, en interviewant des répondants dans toutes les communautés (même très petites) et en regroupant les données avec celles d'autres communautés, les utilisateurs auraient disposé de données utiles et les petites communautés auraient contribué aux estimations à des niveaux d'agrégation plus élevés.

Avant de mettre la dernière main à l'échantillon, cependant, on s'est rendu compte que les estimations des coûts des entrevues étaient plus élevées que ce que l'on avait prévu au départ. La stratégie d'échantillonnage a, par conséquent, dû être révisée. On a alors pris la décision de réduire l'échantillon dans tous les types de communautés.

La stratégie de réduction de l'échantillon des communautés des Premières nations est digne de mention. Une façon de garder un échantillon représentatif pour les communautés des Premières nations aurait été d'échantillonner au niveau du Conseil de tribu. Nous avons également considéré le fait que nous avons été informés que quelques communautés des Premières nations ne participeraient pas à l'EAPA. Si au moins une communauté dans un Conseil de tribu avait choisi de ne pas participer à l'EAPA, l'échantillon n'aurait plus été représentatif pour ce Conseil de tribu, même si les autres communautés avaient participé. De plus, les données n'auraient pu être publiées pour les communautés individuellement, les tailles des échantillons ayant été établies en vue d'un regroupement plus large et ne permettant pas de produire des statistiques fiables au niveau des communautés.

À la fin, on a adopté une approche permettant la publication des données pour un sous-ensemble de communautés, selon les normes de confidentialité et de qualité de Statistique Canada. La stratégie a consisté à mener l'EAPA dans les réserves les plus peuplées de chaque province. De façon plus particulière, de 50 % à 55 % de la population vivant dans les réserves de chaque province a été couverte, grâce à la sélection des réserves les plus peuplées dans chaque province. Il convient de souligner que cela n'a pas toujours été possible, étant donné que l'on savait que certaines réserves parmi les plus importantes ne souhaitaient pas participer. Dans ces cas, il a été nécessaire de sélectionner des réserves plus petites.

La stratégie d'échantillonnage en Colombie-Britannique est aussi digne de mention. Il existe un nombre très important de petites réserves dans cette province. La couverture de 50 % de la population vivant dans les réserves aurait nécessité l'échantillonnage d'un nombre important de petites réserves (dont certaines sont très éloignées) et aurait été très coûteuse. Il a été décidé de couvrir une moins grande proportion de la population de cette province vivant dans des réserves.

Il est important de souligner que du fait que la stratégie d'échantillonnage était axée sur les réserves plus importantes de chaque province, les données recueillies à partir de ces communautés ne visaient pas à être représentatives de l'ensemble de la population vivant dans des réserves. Les données seront disponibles au niveau de la communauté pour chaque Première Nation ayant participé – 145 Premières nations vivant dans des réserves ont été sélectionnées pour l'EAPA, et 123 ont participé à l'enquête. (Voir l'annexe 2 pour une liste complète.) L'annexe 5 comprend un examen plus approfondi de la population vivant dans des réserves.

## 5.2 Plan d'échantillonnage

Deux plans d'échantillonnage ont été utilisés pour la phase I, un pour les Autochtones vivant « dans les communautés », et l'autre pour les Autochtones vivant « hors des communautés ». Le terme « dans les communautés » comprend les communautés participantes suivantes :

- 123 communautés des Premières nations (réserves);
- 53 communautés inuites dans les régions de l'Arctique;
- 38 communautés comptant au moins 250 Autochtones et une concentration de 40 % ou plus d'Autochtones, dont 28 (y compris 8 établissements métis en Alberta) comptent une forte concentration de Métis;
- 5 autres communautés comptant un nombre important d'Autochtones (Prince Albert, North Battleford, Wood Buffalo, Yellowknife et Whitehorse).

Le terme « hors des communautés » exclut les régions mentionnées précédemment et comprend toutes les autres régions rurales et urbaines à l'extérieur des réserves.

Deux plans d'échantillonnage similaires ont été utilisés pour la phase II, un pour la population d'origine autochtone seulement et l'autre pour la population ayant une identité autochtone<sup>3</sup>.

Le tableau 1a présente les tailles d'échantillons et les taux de réponse pour chaque phase, tandis que le tableau 1b montre les taux selon la province. Il convient de mentionner que les tailles d'échantillons et les taux de réponse ne comprennent pas les 21 réserves et la communauté inuite (5 455 personnes) qui ont été sélectionnées au départ, mais qui n'ont pas participé à l'enquête.

**Tableau 1a : Taille de l'échantillon et taux de réponse selon la phase**

	Taille de l'échantillon	Nombre de répondants	Taux de réponse (%)
Phase I (dans les communautés)	57 560	50 594	87,9
Phase I (hors des communautés)	45 710	38 464	84,1
Phase II	13 971	9 591	68,6
<b>Total</b>	<b>117 241</b>	<b>98 649</b>	<b>84,1 %</b>

**Tableau 1b : Taille de l'échantillon et taux de réponse selon la province**

Province	Taille de l'échantillon	Nombre de répondants	Taux de réponse (%)
Terre-Neuve-et-Labrador	3 744	3 115	83,2
Île-du-Prince-Édouard	576	476	82,6
Nouvelle-Écosse	2 329	1 908	81,9
Nouveau-Brunswick	2 102	1 732	82,4
Québec	8 055	6 562	81,5
Ontario	11 865	9 280	78,2
Manitoba	17 181	15 052	87,6
Saskatchewan	23 016	20 296	88,2
Alberta	19 899	16 939	85,1
Colombie-Britannique	15 148	12 064	79,6
Yukon	2 265	1 716	75,8
Territoires du Nord-Ouest	5 384	4 912	91,2
Nunavut	5 677	4 597	81,0
<b>Total</b>	<b>117 241</b>	<b>98 649</b>	<b>84,1</b>

<sup>3</sup> Étant donné que la population autochtone hors des communautés est très petite au Nunavut, elle a aussi été exclue de l'enquête. Sont aussi exclues les personnes « d'origine autochtone seulement » vivant dans des communautés, à l'exception de cinq communautés importantes (voir **Plan d'échantillonnage – Phase 2**).

### 5.2.1 Plan d'échantillonnage (Phase I – Dans les communautés)

#### Description de la base de sondage :

Une base de sondage permet d'accéder à la population devant être comprise dans une enquête. Elle peut prendre la forme d'une liste concrète, comme un annuaire téléphonique. Une base aréolaire peut être considérée comme un type spécial de liste, dont les éléments correspondent à une région géographique. La base de sondage de la partie de la phase I portant sur les personnes vivant dans des communautés était constituée de listes de personnes qui ont été recensées au moyen d'un formulaire détaillé (2B ou 2D) dans le cadre du Recensement de 2001. Au cours des étapes de collecte du recensement, on a examiné les questionnaires provenant de secteurs de dénombrement (SD) déterminés au préalable<sup>4</sup>, et on a dressé la liste de tous les Autochtones, afin de créer la base de sondage ayant servi à tirer l'échantillon. Une liste distincte a été établie pour chaque communauté autochtone.

#### Méthodes de stratification et de sélection de l'échantillon :

Le plan d'échantillonnage pour toutes les communautés peut être décrit comme un plan stratifié à deux phases. L'échantillon des formulaires détaillés du Recensement de 2001 a servi à la première phase à identifier les Autochtones. Les personnes ont été réparties en groupes (« strates ») par suite d'un croisement des communautés selon les adultes et les enfants. À la deuxième phase, un échantillon a été sélectionné dans chaque strate, à partir d'un plan d'échantillonnage aléatoire systématique. (L'échantillonnage systématique comprend la sélection d'unités à partir d'une liste, selon un intervalle de sélection établi au préalable.)

Afin de déterminer la taille de l'échantillon de chaque communauté, un niveau d'erreur acceptable (c.-à-d. la fiabilité ou la précision souhaitée des estimations) et une proportion minimale pouvant être estimée à partir de l'enquête ont dû être établis et approuvés. Statistique Canada utilise le coefficient de variation (c.v.) comme mesure de la fiabilité. (Le c.v. est une mesure relative de précision qui établit un lien entre l'erreur-type d'une estimation et la taille de cette estimation.)

Pour la partie des personnes vivant dans les communautés de l'EAPA de 2001, une proportion minimale cible de 10 %, avec un c.v. maximum de 25 %, ont été fixés pour les adultes. La stratégie a alors consisté à estimer le nombre d'adultes nécessaires dans l'échantillon pour répondre à ces exigences et à appliquer la même fraction d'échantillonnage aux enfants. Il convient de souligner qu'étant donné que le nombre d'enfants est plus faible que le nombre d'adultes dans la plupart, sinon dans toutes les communautés, on obtiendra une précision moindre pour les enfants. Cela signifie que, pour les caractéristiques présentes pour 10 % des enfants, le c.v. sera supérieur à 25 % (moins précis). Par ailleurs pour un c.v. de 25 %, la proportion minimale d'enfants comportant une caractéristique particulière devra être supérieure à 10 %.

La taille de l'échantillon tient aussi compte des niveaux de réponse attendus. Les taux de réponse prévus allaient de 75 % pour les réserves des Premières nations à 90 % pour les communautés inuites. Ils ont été estimés à partir des résultats obtenus dans le cadre de l'EAPA de 1991. Étant donné que les taux de réponse observés étaient souvent plus élevés que prévu, cela a pu entraîner des c.v. plus faibles au moment de l'estimation dans certaines communautés.

Une autre approche a été utilisée lors de la détermination de la taille de l'échantillon dans le cas des communautés comportant des concentrations importantes de Métis. Étant donné que l'on a déterminé qu'il était nécessaire de fournir des estimations pour tous les Autochtones de la communauté, ainsi que pour les Métis seulement, on avait besoin d'une fraction d'échantillonnage plus grande. On a d'abord procédé à une estimation du nombre de Métis âgés de 15 ans et plus pour chacune des communautés métis, à partir des projections produites par la

<sup>4</sup> Un SD correspond à la région géographique dont le dénombrement est assuré par un recenseur.

Division de la démographie de Statistique Canada et des chiffres du Recensement de 1996. On a par la suite calculé une taille d'échantillon pour la population de Métis adultes, afin d'atteindre les niveaux souhaités de fiabilité. La même fraction d'échantillonnage a été appliquée au reste de chaque communauté.

#### Taille de l'échantillon et taux de réponse :

La taille de l'échantillon total pour cette partie de l'enquête était de 57 560. Le taux de réponse global obtenu a été de 87,9 %. Le taux de réponse selon le type de communauté est présenté au tableau 2.

**Tableau 2 : Phase I – Personnes vivant dans les communautés : Taille de l'échantillon et taux de réponse**

Type de communauté	Nombre de communautés	Taille de l'échantillon	Répondants	Taux de réponse (%)
Première Nation/Réserve	123	31 484	28 001	88,9 <sup>5</sup>
Inuite	53	10 775	8 943	83,0 <sup>5</sup>
Autre	43	15 301	13 650	89,2
<b>Total</b>	<b>219</b>	<b>57 560</b>	<b>50 594</b>	<b>87,9</b>

#### 5.2.2 Plan d'échantillonnage (Phase I – Hors des communautés)

##### Description de la base de sondage :

Lorsque l'on effectue le recensement, le pays est divisé en nombreuses petites régions géographiques appelées secteurs de dénombrement (SD). Étant donné qu'il n'existait pas de liste complète des Autochtones avant le recensement, on a utilisé la liste des SD comme base areolaire pour sélectionner l'échantillon des personnes vivant hors des communautés.

##### Méthodes de stratification et de sélection de l'échantillon :

Le plan d'échantillonnage pour la phase I – personnes vivant hors des communautés peut être considéré comme un plan stratifié à deux degrés. Au premier degré, des SD ou groupes de SD (unités primaires d'échantillonnage (UPE)) ont été sélectionnés. Au deuxième degré, tous les répondants des formulaires détaillés (du groupe autochtone pour lequel l'UPE a été sélectionnée au premier degré) ont été sélectionnés. Une description plus détaillée du plan de sondage figure ci-après.

L'échantillon a été stratifié au moyen de ce que l'on appelle les « domaines d'estimation ». Ceux-ci correspondent aux régions géographiques pour lesquelles des estimations comportant un niveau de précision « acceptable » pour un groupe autochtone particulier (IAN, Métis, Inuit) sont requises. Une fois les strates/domaines définis, un échantillon d'UPE a été sélectionné à l'intérieur de chaque domaine. Il convient de souligner que les SD comprenant un petit nombre d'Autochtones ont été regroupés en UPE, tandis que les SD comportant des concentrations importantes ont constitué des UPE à part entière. Un certain nombre d'UPE pour chaque groupe autochtone (c.-à-d., Indiens de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuits) a été sélectionné.

<sup>5</sup> Cela ne comprend pas les 21 réserves et la communauté inuite (5 455 personnes) qui ont été sélectionnées au départ, mais n'ont pas participé à l'enquête.

La méthode d'échantillonnage utilisée pour sélectionner les UPE est appelée « échantillon à probabilité proportionnelle à la taille » ou échantillonnage PPT. À partir de cette méthode, la probabilité de sélectionner une UPE est proportionnelle à sa taille (ou à sa taille prévue). Cela signifie qu'une UPE comptant 100 Autochtones est deux fois plus susceptible d'être sélectionnée qu'une UPE comptant 50 Autochtones. Cette méthode est efficace pour contrôler la taille de l'échantillon du point de vue du nombre d'Autochtones sélectionnés et a comme avantage qu'elle concentre l'échantillon dans les UPE plus grandes, ce qui réduit le coût de la collecte. Certaines UPE avaient une taille tellement importante qu'elles ont été échantillonnées avec certitude. Cela aura pour effet de réduire la variabilité d'échantillonnage.

À l'intérieur de chaque domaine, les UPE dont on savait qu'elle comporterait une population autochtone très petite ou inexistante ont été exclues du processus de sélection de l'échantillon de la phase I. Étant donné que l'on avait besoin d'une couverture complète, il a été décidé de couvrir ce groupe de personnes à la phase II, au moyen d'un petit échantillon. (Cette décision a été prise parce que le processus de sélection de l'échantillon de la phase I a nécessité des opérations manuelles, tandis qu'à la phase II, la sélection de l'échantillon a été automatisée.)

Les tailles des UPE ont été estimées à partir des projections de la population canadienne de la Division de la démographie. Dans chaque UPE, la proportion observée de population autochtone (pour chaque groupe) du Recensement de 1996 a été appliquée aux projections démographiques, en vue d'obtenir une projection de la taille de l'UPE.

Une fois qu'une UPE a été sélectionnée, tous les Autochtones ayant reçu un formulaire détaillé du recensement (pour le groupe donné pour lequel l'UPE a été sélectionnée) ont été inclus dans l'échantillon. Comme pour la composante des personnes vivant dans les communautés, la sélection de l'échantillon a été effectuée dans les Sous-sections de la collecte sur le terrain du recensement. Il convient de souligner que des SD pouvaient être sélectionnés pour plus d'un groupe autochtone.

Comme pour l'échantillon des personnes vivant dans les communautés, la taille de l'échantillon a été calculée à partir d'un niveau souhaité de fiabilité pour une proportion minimale donnée. Dans le cas des Inuits vivant hors des communautés (population très petite), on a ciblé uniquement des estimations au niveau du Canada. Les provinces comptant un nombre important d'Indiens de l'Amérique du Nord et de Métis ont été stratifiées selon les principales régions métropolitaines de recensement (Montréal, Ottawa-Gatineau, Toronto, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton et Vancouver), les « autres régions urbaines » et les « autres régions rurales » pour les deux groupes.

À l'intérieur de chaque domaine d'estimation (p. ex., les Indiens de l'Amérique du Nord vivant à Calgary), la proportion minimale cible était de 7,5 %, avec un c.v. variant selon la taille du domaine d'estimation (entre 20 % et 33 %). Plus le c.v. était petit, plus la précision était grande. On a ciblé des petits c.v. pour les grands domaines, et des grands c.v. pour les petits domaines.

La répartition de l'échantillon aux strates a été faite en utilisant une simulation faisant intervenir les données du Recensement de 1996 et les données de l'essai-pilote. L'essai-pilote a été utilisé pour estimer certains paramètres tels que les taux de réponse et les différences possibles dans les populations autochtones entre le Recensement et l'EAPA. (Pour un examen plus approfondi des différences dans la population autochtone entre le recensement et l'EAPA, voir la section « **Rapport entre l'EAPA et le recensement** ».)

#### Taille de l'échantillon et taux de réponse :

La taille de l'échantillon total pour cette portion de l'enquête était de 47 710, et le taux de réponse obtenu de 84,1 %. Le tableau 3 donne la répartition de la taille de l'échantillon et du taux de réponse selon la province. Il convient de souligner qu'en raison du faible nombre de personnes

vivant hors des communautés au Nunavut, ces personnes ont été exclues de cette portion de l'enquête.

**Tableau 3 : Phase I – Personnes vivant hors des communautés : Taille de l'échantillon et taux de réponse**

Province	Taille de l'échantillon	Répondants	Taux de réponse (%)
Terre-Neuve-et-Labrador	1 423	1 247	87,6
Île-du-Prince-Édouard	105	96	91,4
Nouvelle-Écosse	713	619	86,8
Nouveau-Brunswick	737	624	84,7
Québec	2 485	2 044	82,3
Ontario	5 553	4 482	80,7
Manitoba	7 708	6 631	86,0
Saskatchewan	9 436	8 145	86,3
Alberta	8 751	7 397	84,5
Colombie-Britannique	6 347	5 126	80,8
Yukon	1 574	1 207	76,7
Territoires du Nord-Ouest	878	846	96,4
<b>Canada</b>	<b>45 710</b>	<b>38 464</b>	<b>84,1</b>

### 5.2.3 Plan d'échantillonnage (Phase II)

La phase II a été axée sur les personnes ayant déclaré une ascendance autochtone, mais pas une identité autochtone. Une faible proportion de la population déclarant une identité autochtone a aussi été couverte dans la phase II. (Les SD sans population autochtone prévue ou ceux dont la population autochtone constitue un faible pourcentage de la population totale n'ont pas été échantillonnés à la phase I, afin de réduire les opérations manuelles au moment de la sélection de l'échantillon. Cette population a été couverte à la phase II.)

Dans le cadre de la phase II, on a échantillonné uniquement les Autochtones vivant hors des communautés, à l'exception de cinq communautés autochtones (Whitehorse, Yellowknife, Prince Albert, Wood Buffalo et North Battleford) dont la population d'ascendance autochtone qui ne s'identifie pas comme autochtone est très importante.

#### Base de sondage, stratification et sélection de l'échantillon :

On disposait de la base non vérifiée du recensement pour sélectionner l'échantillon de la phase II. Cette partie de l'enquête a reposé sur un plan d'échantillonnage stratifié à deux phases. À la première phase, on a échantillonné environ un ménage sur cinq dans chaque SD, et à la deuxième phase, on a tiré un sous-échantillon d'Autochtones sélectionnés à la première phase. La stratification utilisée différait pour les échantillons d'ascendance autochtone et d'identité autochtone et comprenait des combinaisons de groupes autochtones, de régions infraprovinciales ou provinciales et d'adultes/enfants. Un échantillon systématique a été tiré de façon indépendante de chaque strate, après le tri des personnes selon des variables clés, comme la région infraprovinciale (lorsque la strate correspondait à la province), le groupe d'âge, le sexe, etc.

### Taille de l'échantillon et taux de réponse

Le tableau 4 montre la répartition provinciale de la taille de l'échantillon et du taux de réponse pour l'échantillon de la phase II (populations combinées d'origine autochtone seulement et d'identité autochtone). Étant donné le petit nombre de personnes vivant hors des communautés au Nunavut, elles ont été exclues de cette partie de l'enquête.

**Tableau 4 : Phase II – Taille de l'échantillon et taux de réponse**

Province	Taille de l'échantillon	Répondants	Taux de réponse (%)
Terre-Neuve-et-Labrador	660	471	71,4
Île-du-Prince-Édouard	316	234	74,1
Nouvelle-Écosse	723	519	71,8
Nouveau-Brunswick	817	579	70,9
Québec	1 779	1 242	69,8
Ontario	2 327	1 636	70,3
Manitoba	1 566	1 103	70,4
Saskatchewan	1 714	1 148	67,0
Alberta	1 881	1 281	68,1
Colombie-Britannique	1 924	1 211	62,9
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	264	167	63,3
<b>Canada</b>	<b>13 971</b>	<b>9 591</b>	<b>68,6</b>

La différence dans les taux de réponse entre la phase I et la phase II nécessite d'être commentée. Un certain nombre de facteurs y ont contribué, comme les suivants.

- L'échantillon de la phase I a reposé à la fois sur les interviews sur place et sur les interviews téléphoniques. L'échantillon de la phase II a reposé uniquement sur les interviews téléphoniques. La collecte au moyen des interviews sur place donne généralement lieu à un taux de réponse plus élevé.
- Le taux d'unités non contactées a été 2,4 fois plus élevé à la phase II qu'à la phase I. Le dépistage des répondants a été beaucoup plus difficile à la phase II, étant donné qu'il a été effectué un an après le recensement. Celui de la phase I n'a eu lieu que quatre mois seulement après le recensement.
- L'échantillon de la phase I comprenait des personnes qui se considéraient comme autochtones, tandis que celui de la phase II comprenait principalement des personnes d'origine autochtone. Le taux de refus a été trois fois plus élevé à la phase II qu'à la phase I. Cela pourrait être dû au fait que la population d'origine autochtone seulement se sent moins concernée par une enquête sur les peuples autochtones que la population déclarant une identité autochtone.

## 6.0 CONTENU DES QUESTIONNAIRES

Comme il est mentionné précédemment, l'Enquête auprès des peuples autochtones a été conçue pour recueillir des données sur le mode de vie et les conditions de vie des Autochtones au Canada. Le contenu de l'EAPA a été conçu en collaboration avec des organismes autochtones nationaux. L'enquête comprenait les questionnaires suivants.

### 6.1 Questionnaire de base des adultes

Ce questionnaire a été administré à tous les adultes (15 ans et plus). Voici une liste des sections et de certaines des variables clés :

- **Scolarité**
  - Plus haut niveau de scolarité atteint
  - Contenu autochtone de l'enseignement (professeurs, langue et programme autochtones)
  - Emplacement des écoles
  - Raisons qui expliquent l'interruption des études secondaires ou postsecondaires
  - Financement des études postsecondaires
  - Fréquentation d'une école avec pensionnat
- **Langue**
  - Langues autochtones parlées
  - Capacité de comprendre, parler, lire et écrire des langues autochtones
  - Fréquence d'utilisation à la maison, au travail, à l'école et ailleurs
  - Services offerts dans les langues autochtones
  - Importance de conserver, d'apprendre ou de réapprendre une langue autochtone
  - Langue maternelle
- **Activités sur le marché du travail**
  - Situation professionnelle (employé, chômeur)
  - Raisons de ne pas occuper un emploi
  - Raisons de travailler à temps partiel
  - Activités traditionnelles (chasse, pêche, cueillette, piégeage)
- **Revenu**
  - Source de revenu
- **Santé**
  - État de santé général (excellent, très bon, bon, passable, mauvais)
  - Consultation auprès d'un professionnel de la santé ou d'un guérisseur traditionnel
  - États chroniques (notamment diabète, tuberculose, maladie du cœur, cancer)
  - Indices de masse corporelle
  - Tabagisme
  - Consommation d'alcool
  - Soutien social
  - Problèmes sociaux dans la communauté
- **Technologie des communications**
  - Utilisation de la technologie des communications (ordinateurs, Internet)
  - Endroit où la technologie des communications a été utilisée

- Mobilité
  - Nombre de déménagements au cours des cinq dernières années
  - Raisons des déménagements
  - Absences temporaires
- Logement
  - Commodités dans le logement (eau courante, téléphone, détecteurs de fumée, etc.)
  - Installations spéciales pour aider un membre du ménage qui a un problème de santé (rampes, dispositifs d'alarme, etc.)
  - Qualité de l'eau potable
  - Propriétaire ou locataire du logement
  - Liste d'attente pour un logement subventionné; temps d'attente sur la liste
  - Assurance résidentielle

## 6.2 Questionnaire des enfants et des jeunes

Ce questionnaire s'adressait aux enfants et aux jeunes autochtones (de 0 à 14 ans) qui résident dans une réserve ou hors réserve. La personne la mieux renseignée au sujet de l'enfant ou du jeune répondait au questionnaire en son nom. Voici la liste des sections et des principales variables :

- État de santé général
  - Poids et taille
  - Activité physique
  - Poids à la naissance
  - Allaitement
- Utilisation des services de santé
  - Consultation auprès d'un professionnel de la santé (pédiatre, infirmière des services de santé publique, etc.)
  - Endroit des rencontres avec les professionnels de la santé
  - Séjours d'une nuit à l'hôpital
- Activités de la vie quotidienne et problèmes de santé
  - Limitations d'activités
  - État chronique
  - Médicaments
- Blessures physiques
  - Genre et cause des blessures
- Soins dentaires
  - Traitement dentaire au cours de la dernière année
  - Traitement dentaire requis
- Nutrition
  - Fréquence du petit déjeuner
  - Genre de nourriture consommée par l'enfant
- Éducation
  - Inscription dans un établissement d'enseignement
  - Inscription dans une maternelle spécifiquement autochtone
  - Antécédents scolaires (progrès ou doublage d'une année, obtention de prix scolaires, etc.)
  - Facteurs qui limitent les travaux scolaires; aide par rapport à ces limites
- Activités et relations sociales
  - Activités de loisirs (sports, clubs, activités culturelles, écoute de la télévision, etc.)

- Qualité des relations avec les pairs, les enseignants, les parents, les frères et les sœurs
  - Genres de préoccupations
- Langue
  - Capacité de comprendre et de parler une langue autochtone
  - Qui soutient l'apprentissage de la langue
- Arrangements relatifs à la garde des enfants
  - Type de service de garde utilisé
  - Nombre d'heures hebdomadaires dans un service de garde
- Renseignements généraux sur le ménage
  - Nombre de personnes dans le ménage
  - Principale source de revenu du ménage

### 6.3 Questionnaire supplémentaire destiné aux Métis

Cette partie de l'enquête, élaborée en collaboration avec le Ralliement national des Métis, s'adressait uniquement aux membres de la population autochtone adulte (15 ans et plus) qui ont déclaré une identité Métis ou qui sont d'ascendance métis. Elle ne s'adressait pas aux Autochtones qui vivent dans des réserves ou dans des communautés inuites. Ce supplément comprend les sections suivantes :

- Antécédents familiaux
  - Communautés où sont nés le répondant, la mère et le père
  - Utilisation du français et des langues autochtones à la maison pendant l'enfance
  - Généalogie de la mère et du père
  - Séparation des enfants de leur famille
  - Dispositions relatives à la garde des enfants
- Renseignements sur les ménages
  - État matrimonial
  - Généalogie du conjoint
  - Utilisation des langues autochtones à la maison
- Contexte culturel
  - Activités culturelles métis
  - Activités traditionnelles (chasse, pêche, cueillette, piégeage, services de pourvoirie)
- Santé
  - Examen médical
  - Test de diabète et pour la haute pression, test de Papanicolaou, mammographie
  - Activités de loisirs (activités physiques telles la marche et la bicyclette; activités sédentaires tels l'écoute de la télévision et les jeux vidéos)
  - Dépression
  - Spiritualité
  - Utilisation des soins de santé

### 6.4 Supplément de l'Arctique

L'Enquête sur les conditions de vie dans les pays de l'Arctique circumpolaire, élaborée de concert avec la Inuvialuit Regional Corporation, la Nunavut Tunngavik Incorporated, la Société Makivik, la Labrador Inuit Association, l'Inuit Tapiriit Kanatami et l'Université Laval, s'adresse à la population autochtone adulte (15 ans et plus) qui vit dans les communautés inuites. Ce supplément comprend les sections suivantes :

- **Activités du ménage et de cueillette**
  - Travail rémunéré (emploi à temps plein ou à temps partiel, travail autonome, etc.)
  - Travail non rémunéré (soins aux enfants, transformation ou préparation des animaux à des fins d'alimentation ou d'utilisation des peaux, cuisine, etc.)
  - Cueillette de nourriture
  - Matériel pour les activités de cueillette (camions, motoneiges, etc.)
  - Utilisation des produits de la cueillette (nourriture, partage, vente, etc.)
  - Revenu du ménage provenant des activités de cueillette de nourriture
- **Bien-être personnel**
  - Soutien social (en cas de besoin, pour des conseils, etc.)
  - Liens communautaires
- **Bien-être de la communauté et participation à la vie sociale**
  - Niveau de satisfaction à l'égard de la situation de la communauté (telles les possibilités d'emploi, la qualité de l'éducation, la qualité des logements, etc.)
  - Participation à la vie communautaire (travail bénévole, participation aux assemblées publiques)
  - Vote lors des récentes élections

Les données qui ont été obtenues auprès des personnes qui ont participé à l'EAPA peuvent être appariées aux données concernant les mêmes personnes recueillies dans le cadre du recensement. Cela donne lieu à un ensemble d'information très riche et détaillé.

## 6.5 Sujets du recensement

Les sujets suivants ont été abordés dans le cadre du Recensement de 2001 :

- Renseignements démographiques – âge, sexe et état matrimonial
- Composition de la famille (genre de famille)
- Limitations d'activités
- Lieu de naissance
- Citoyenneté
- Immigration
- Langue
- Origine ethnique
- Identité autochtone
- Appartenance à une Première Nation
- Indien visé par un traité ou Indien inscrit
- Appartenance à une minorité visible
- Religion
- Mobilité et migration
- Scolarité
- Travail non rémunéré
- Travail rémunéré
- Lieu de travail
- Revenu
- Logement

## 7.0 TRAITEMENT DES DONNÉES

### 7.1 Saisie des données

La saisie des données a été effectuée au bureau central d'Ottawa. Deux méthodes, la reconnaissance optique de caractères et l'introduction sur clavier, ont été utilisées pour saisir les questionnaires. Les mesures suivantes ont été prises pour améliorer la qualité des données saisies. Les réponses en toutes lettres ont été saisies manuellement. Les questionnaires qui avaient été saisis à l'aide de la reconnaissance optique de caractères ont fait l'objet d'une nouvelle saisie au moyen de l'introduction sur clavier, lorsque la qualité des données originales était inférieure aux normes acceptables. Par ailleurs, on a décelé certaines anomalies découlant du système de reconnaissance optique, et on les a corrigées au moment de la vérification.

### 7.2 Vérification

La première étape de la détection des erreurs a eu lieu au cours de la collecte des données. On a demandé aux intervieweurs de vérifier les questionnaires page par page, afin de s'assurer que tout avait été entré correctement et clairement et que l'enchaînement des questions ait été suivi correctement. Dans les cas où il manquait des réponses, les intervieweurs ont dû communiquer à nouveau avec les répondants pour obtenir les données manquantes.

La deuxième étape du traitement de l'enquête a nécessité la vérification de tous les enregistrements d'enquête selon des règles précisées au préalable, afin de déceler les erreurs, les lacunes et les incohérences dans les données d'enquête. Des vérifications de validité de chaque variable ont été effectuées, afin de s'assurer, par exemple, que les réponses numériques à certaines questions se situaient à l'intérieur de fourchettes logiques acceptables et que les réponses multiples invalides à certaines questions étaient décelées. On a aussi effectué des vérifications pour s'assurer que l'enchaînement des questions avait été suivi de façon appropriée et que les parties du questionnaire qui devaient être sautées au moment de l'interview, en raison d'une réponse précédente, l'avaient été dans les faits. On n'a pas corrigé les incohérences entre les sections du questionnaire ou par rapport au recensement. On croyait qu'il n'était pas approprié de choisir nous-mêmes une réponse par rapport à une autre.

Lorsque des erreurs ont été décelées, les données erronées ont été supprimées, remplacées par un code « non déclaré » ou « invalide », ou corrigées en fonction des réponses aux autres questions. Même si les corrections ont généralement été apportées de façon automatique, les analystes ont passé en revue certains cas problématiques.

Enfin, une vérification des macrodonnées a été effectuée au moyen de l'analyse des distributions de fréquences, afin de déterminer les anomalies, par exemple, les catégories manquantes ou les fréquences anormalement élevées.

### 7.3 Traitement de la section sur le logement

Le traitement de la section sur le logement du questionnaire de base est digne de mention. Pour l'EAPA de 2001, il a été décidé que les données sur le logement recueillies pour un ménage devaient se rapporter à la même adresse que les données tirées du recensement. Si plus d'une personne d'un ménage avaient été sélectionnées pour l'enquête, on devait recueillir l'information auprès de la personne la mieux renseignée du ménage.

Au moment du traitement des données, deux problèmes se sont posés et ont dû être résolus. Le premier est survenu lorsque l'intervieweur (par erreur) a recueilli des données auprès de plus d'une personne dans un ménage. Le deuxième s'est produit lorsque l'une ou plusieurs des personnes sélectionnées dans le ménage ont déménagé entre le jour du recensement et la

collecte de l'EAPA, et ont par conséquent déclaré des données sur le logement pour une adresse différente de celle du jour du recensement.

Au moment du traitement de cette section, il a par conséquent été nécessaire de déterminer si chaque ménage avait répondu à une section sur le logement correspondant à l'adresse le jour du recensement, et, lorsque plus d'une section sur le logement avaient été remplies par un ménage, à sélectionner la « meilleure ». On a utilisé les données entrées dans les zones de changement d'adresse de la page couverture du questionnaire pour décider si une personne avait déménagé ou non. Les répondants ont été classés comme personnes n'ayant pas déménagé, personnes ayant déménagé et personnes pouvant avoir déménagé. Ces dernières ont fait l'objet d'une vérification manuelle, afin de les classer définitivement comme ayant déménagé ou n'ayant pas déménagé. On a adopté une approche conservatrice pour procéder à cette classification, afin de réduire les pertes de données.

Dans les cas où un déménagement avait effectivement eu lieu, les données sur le logement de l'EAPA ne correspondaient pas aux données tirées du recensement. On a alors supprimé les données sur le logement de l'EAPA et on a conservé uniquement les données du recensement. Si on disposait de plus d'un ensemble de données sur le logement pour un ménage, on a dû en sélectionner un. Cette sélection a été effectuée selon que la section était complète et sur la base de l'âge des répondants ou des réponses aux questions clés. L'ensemble « choisi » de données sur le logement a été vérifié puis copié pour tous les membres du ménage.

Il convient en outre de souligner que le nombre de cas pour lesquels cette section est en blanc est plus grand que pour les autres sections. Cela vient non seulement du fait que la non-réponse était plus grande pour cette section (probablement en partie parce qu'il s'agit de la dernière section du questionnaire de base), mais aussi que les données sur le logement ont été supprimées lorsque tous les répondants sélectionnés d'un ménage avaient déménagé depuis le recensement, comme il a été mentionné précédemment.

## **7.4 Pondération**

Dans une enquête par sondage, chaque répondant est représentatif de lui-même, mais aussi des autres personnes qui n'ont pas été échantillonnées. Par conséquent, un poids est lié à chaque répondant, afin d'indiquer le nombre de personnes que ce répondant représente. Ce poids doit être utilisé pour toutes les estimations. Par exemple, dans un échantillon aléatoire simple de 2 % de la population, chaque personne représente 50 personnes. Le poids initial est par la suite rajusté afin de tenir compte d'éléments comme la non-réponse et les écarts entre les caractéristiques de l'échantillon et les totaux connus pour la population cible (rajustement par stratification a posteriori).

### **7.4.1 Pondération (Phase I – Dans les communautés et hors des communautés)**

Les poids ont été calculés au moyen d'un processus en trois étapes. La PREMIÈRE étape a consisté à attribuer un poids initial fondé sur le plan d'échantillonnage. Celui-ci correspondait simplement à l'inverse de la probabilité d'inclusion (probabilité d'appartenir à l'échantillon).

Dans le cas de la partie de la phase I concernant les personnes hors des communautés, le poids initial était le produit de deux composantes : l'inverse de la fraction d'échantillonnage de l'unité primaire d'échantillonnage (appelée poids de l'UPE) et le poids du recensement. Trois bases indépendantes pour les Indiens de l'Amérique du Nord, les Métis et les Inuits ont été élaborées pour sélectionner l'échantillon. Les UPE ont été constituées de façon indépendante pour chaque base de sondage, et trois échantillons indépendants ont été sélectionnés. Cela signifie que certaines personnes qui avaient des identités autochtones multiples figuraient dans plus d'une base de sondage. Elles avaient donc plus d'une chance d'être sélectionnées. Étant donné que

l'on avait besoin d'un poids d'enquête unique, on a rajusté les probabilités de sélection, afin de tenir compte des probabilités d'inclusions multiples.

Après ce calcul, les personnes sélectionnées par erreur<sup>6</sup> et celles manquées au moment de la sélection de l'échantillon ont été prises en compte, et des rajustements de poids appropriés ont été appliqués au poids initial.

Pour l'échantillon de la phase I des personnes vivant dans les communautés, étant donné que la détermination de la taille de l'échantillon et que la sélection de l'échantillon comportaient des opérations manuelles, par opposition à des calculs informatiques, les poids initiaux ont été calculés en divisant le nombre pondéré d'adultes et d'enfants dans chaque communauté (calculé à partir du recensement) par le nombre de personnes de l'échantillon.

La DEUXIÈME étape du processus de pondération a pris la forme d'un ajustement pour la non-réponse. Deux ajustements ont été effectués pour tenir compte du fait que les non-répondants pouvaient être classés en deux catégories très différentes : les personnes non contactées et les personnes contactées qui n'ont pas répondu. Les poids ont été rajustés tout d'abord pour les cas de non-contact, puis pour la non-réponse. L'ajustement pour la non-réponse a été effectué à partir de catégories, de façon à ce que les enregistrements de chaque catégorie comportent des probabilités de réponse similaires. Les probabilités de réponse estimatives ont été obtenues au moyen d'un modèle de régression logistique, afin de prévoir la probabilité de réponse à partir de variables explicatives.

De nombreuses variables explicatives ont pu être utilisées, du fait que toutes les données du formulaire détaillé du recensement étaient disponibles pour chaque répondant et non-répondant. On a eu recours à des modèles distincts pour les enfants et les adultes. Environ dix catégories de la même taille environ ont été obtenues pour chaque modèle de régression logistique. L'inverse du taux de réponse pondéré dans une catégorie a servi comme facteur de correction pour cette catégorie, et les poids initiaux des répondants à l'intérieur de la catégorie ont été rajustés en conséquence.

La TROISIÈME étape du rajustement de pondération a pris la forme d'une stratification a posteriori et a permis de faire en sorte que la somme des poids finaux pour les répondants soit égale aux chiffres de population du recensement. L'ajustement a été effectué pour des groupes (appelés post-strates) définis sur la base d'une combinaison de plusieurs variables.

Dans le cas de l'EAPA, on a procédé à deux stratifications a posteriori consécutives. La première a reposé (notamment) sur les réponses de chacun des répondants aux questions 17, 18, 20 et 21 du recensement (questions filtres du recensement), pour créer des post-strates. Les poids, qui ont été corrigés pour la non-réponse, ont été rajustés à partir du ratio des chiffres du recensement et des chiffres de l'échantillon pour chaque post-strate. Cette première stratification a posteriori visait à faire en sorte que l'échantillon n'entraîne pas une sous-représentation ou une sur-représentation des groupes autochtones du recensement. Étant donné que les réponses aux questions filtres peuvent différer entre l'EAPA et le recensement, une deuxième stratification a posteriori a été effectuée, afin de garantir que l'ensemble de la population autochtone, estimée à partir des questions filtres de l'EAPA, corresponde à celle estimée à partir des questions filtres du recensement. On n'a pas effectué de rajustement selon le groupe autochtone, mais plutôt pour le total de la population autochtone (d'identité ou d'origine). Voir l'annexe 4 pour plus de détails sur la stratification a posteriori. La section sur le rapport entre l'EAPA et le recensement comprend plus de détails sur les répercussions de cette stratification a posteriori.

---

<sup>6</sup> Étant donné la nécessité de l'établissement d'une liste manuelle pour sélectionner l'échantillon, des erreurs se sont produites. Parfois, des personnes qui n'auraient pas dû être incluses figuraient dans la liste, et d'autres qui auraient dû y figurer, en étaient absentes. Des méthodes de sélection d'échantillon ont été mises à l'essai, à partir des questionnaires de l'essai national du Recensement de 1998, afin de déterminer les difficultés qui pourraient se poser et de réduire les erreurs.

### 7.4.2 Pondération et correction pour la non-réponse (Phase II – Hors des communautés)

Le processus de pondération utilisé à la phase II était identique à celui de la phase I, sauf pour un point. Étant donné que la sélection a été effectuée directement à partir de la base du recensement (c.-à-d. qu'une liste manuelle n'était pas nécessaire), aucun rajustement n'était requis pour les personnes faussement sélectionnées ou pour les personnes qui avaient été manquées.

En résumé, la première étape a consisté à attribuer un poids initial fondé sur le plan d'échantillonnage. Le poids initial correspondait simplement au produit du poids du recensement et du poids du sous-échantillon. La deuxième étape a pris la forme d'un rajustement tenant compte de la non-réponse. La méthode utilisée était identique à celle ayant servi à la phase I et a consisté à établir les groupes de pondération à partir de modèles de régression logistique. Des modèles ont été élaborés pour les cas de non-contact et les refus, séparément pour les adultes et les enfants, selon les variables explicatives disponibles.

## 8.0 QUALITÉ DES DONNÉES

### 8.1 Erreurs d'échantillonnage

Les estimations qui peuvent être calculés à partir de cette enquête sont fondées sur un échantillon de personnes. Des estimations assez différentes peuvent être obtenues si l'on a procédé à un recensement complet au moyen des mêmes questionnaires, intervieweurs, superviseurs, méthodes de traitement, etc. que ceux réellement utilisés. La différence entre les estimations obtenues à partir de l'échantillon et celles découlant d'un dénombrement complet effectué dans des conditions similaires est appelée erreur d'échantillonnage des estimations.

Afin de fournir des estimations de l'erreur d'échantillonnage pour les statistiques produites dans le cadre de l'EAPA, on a eu recours à la méthode d'auto-amorçage (bootstrap). Celle-ci, qui est une méthode de rééchantillonnage, consiste à sélectionner  $M$  sous-échantillons à partir de l'échantillon principal et à produire des estimations pour chaque sous-échantillon.

L'estimation de la variance d'auto-amorçage (la variance constitue une mesure particulière de l'erreur d'échantillonnage) a été calculée comme correspondant à la variance empirique des  $M$  estimations. Pour chaque sous-échantillon, les poids initiaux ont d'abord dû être rajustés pour le sous-échantillonnage d'auto-amorçage, avec pour résultat ce que l'on appelle des « poids initiaux d'auto-amorçage ». Ces derniers ont par la suite été rajustés selon la méthode décrite précédemment, en vue d'obtenir les poids définitifs pour chaque sous-échantillon. Autrement dit, on a procédé à des rajustements pour tenir compte des personnes manquées ou échantillonnées par erreur, de la non-réponse et de la stratification a posteriori, pour chaque sous-échantillon, presque exactement de la même façon que pour l'échantillon principal. Dans le cas de l'EAPA, on a sélectionné 500 échantillons d'auto-amorçage.

Chaque sous-échantillon a été sélectionné en calquant le plan d'échantillonnage de l'échantillon principal. Toutefois, les unités ont été sélectionnées *avec remise*, par opposition à *sans remise*. Pour la partie de l'enquête touchant les personnes vivant hors des communautés, chaque strate a été subdivisée en deux composantes selon que les unités primaires d'échantillonnage (UPE) avaient été sélectionnées avec certitude (UPE à tirage complet) ou non (UPE à tirage partiel). Dans la composante à tirage partiel de chaque strate, un échantillon aléatoire simple *avec remise* de  $n-1$  UPE parmi  $n$  UPE a été sélectionné pour chaque échantillon d'auto-amorçage. Dans ce cas,  $n$  correspond au nombre d'UPE à tirage partiel de l'échantillon original pour cette strate. Ce

choix particulier de  $n-1$  a comme avantage qu'il simplifie la formule pour les poids d'auto-amorçage.

Dans la composante à tirage complet de chaque strate, ainsi que dans celle des personnes vivant dans les communautés, un échantillon aléatoire simple *avec remise* de  $m-1$  personnes parmi  $m$  personnes a été sélectionné. Dans ce cas,  $m$  correspond au nombre de personnes de l'échantillon initial comprises dans la composante à tirage complet de la strate, ou à la taille de l'échantillon de chaque strate de personnes vivant dans les communautés. Cela rend compte du fait que, pour la composante à tirage complet de la strate, l'échantillon initial peut être perçu comme un échantillon à un degré de personnes, par opposition à un échantillon à deux degrés d'unités primaires d'échantillonnage (UPE).

Dans le cas de la portion de l'enquête comprenant les personnes vivant hors des communautés, trois bases indépendantes d'Indiens de l'Amérique du Nord, de Métis et d'Inuits ont été élaborées pour sélectionner l'échantillon principal. Les UPE ont été constituées indépendamment dans chaque base, et trois échantillons indépendants ont été sélectionnés. Pour la méthode d'auto-amorçage, on a eu recours au même plan d'échantillonnage. Par conséquent, 500 échantillons d'auto-amorçage ont été sélectionnés dans chacune des trois bases de sondage. Comme pour l'échantillon de l'enquête, les poids d'auto-amorçage ont été rajustés, afin que les personnes ayant des identités/origines multiples aient un poids d'auto-amorçage unique dans chacune des 500 répétitions.

La mesure de l'erreur d'échantillonnage utilisée pour l'EAPA est appelée coefficient de variation (c.v.) de l'estimation, qui correspond à l'erreur-type de l'estimation divisée par l'estimation proprement dite. Pour cette enquête, lorsque le c.v. d'une estimation est égal ou supérieur à 16,6 %, l'estimation s'accompagne de la lettre « E », afin d'indiquer que les données devraient être utilisées avec précaution. On utilise un « X » pour indiquer qu'une estimation est confidentielle, afin de répondre aux exigences concernant la protection des renseignements personnels de la *Loi sur la statistique*.

## 8.2 Erreurs non dues à l'échantillonnage

Des erreurs qui ne sont pas liées à l'échantillonnage peuvent se produire à presque toutes les étapes de l'enquête. Il se peut que les intervieweurs comprennent mal les instructions, que les répondants fassent des erreurs lorsqu'ils répondent aux questions, que les réponses soient entrées de façon incorrecte dans le questionnaire, que des erreurs surviennent au moment du traitement et de la totalisation des données, etc. Ce sont tous là des exemples d'erreurs non dues à l'échantillonnage. En présence d'un nombre important d'observations, les erreurs qui se produisent de façon aléatoire ont peu d'effet sur les estimations. Toutefois, les erreurs qui se produisent de façon systématique contribuent aux biais des estimations d'enquête.

Un essai pilote a été effectué pour chaque étape de l'enquête, un an avant la production, afin d'évaluer l'ensemble du processus d'enquête, du contenu du questionnaire au traitement des données. Cela a contribué à réduire l'ampleur de l'erreur non due à l'échantillonnage.

Des erreurs de couverture se produisent lorsqu'il existe des différences entre la population cible et la population échantillonnée. Du fait que l'échantillon de l'EAPA est sélectionné parmi ceux qui ont participé au recensement, les données de l'EAPA ne sont pas disponibles pour les communautés qui ont été incomplètement dénombrées dans le cadre du recensement. En 2001, 30 réserves et établissements indiens ont été incomplètement dénombrés dans le cadre du recensement, et 22 communautés, dont la majorité étaient des réserves indiennes, ont été incomplètement dénombrées dans le cadre de l'EAPA.

La non-réponse totale peut être une source importante d'erreurs non dues à l'échantillonnage dans les enquêtes, selon la mesure dans laquelle les répondants et les non-répondants diffèrent

du point de vue des caractéristiques d'intérêt. La non-réponse totale se produit si la personne sélectionnée n'a pu être contactée ou a refusé de participer à l'enquête. Des taux de réponse élevés sont essentiels pour assurer la qualité des données. Afin de réduire le nombre de cas de non-réponse, les intervieweurs ont tous été formés par des employés de Statistique Canada, ont reçu des manuels détaillés, et relevaient de superviseurs. Les refus ont fait l'objet d'un suivi par des intervieweurs principaux, afin d'encourager les répondants à participer à l'enquête.

La non-réponse partielle se produit lorsque le répondant n'a pas répondu à une question particulière, parce qu'il ne connaissait pas la réponse ou que la question était trop délicate. Généralement, la non-réponse partielle a été minime dans le cadre de l'EAPA. Les résultats des essais pilotes ont été utilisés pour évaluer les problèmes possibles, et des changements ont été apportés aux questionnaires. De façon plus particulière, des mesures spéciales ont été mises en place pour faciliter la collecte des données relativement aux questions de nature délicate. Au besoin, des introductions spéciales ont été incluses (p. ex., pour la question sur le sida), des catégories « refus de répondre » ont été ajoutées, etc.

Une erreur de réponse se produit lorsque le répondant comprend mal une question ou que l'intervieweur enregistre une réponse incorrecte. Plusieurs mesures ont été prises pour réduire ce type d'erreur, y compris la formation des intervieweurs et la mise à l'essai qualitative des questions.

Des erreurs de traitement peuvent se produire à diverses étapes, y compris le codage, la saisie des données et la vérification. Des méthodes de contrôle de la qualité ont été appliquées à chaque étape du traitement des données, afin de réduire ce type d'erreurs.

## 9.0 RAPPORT ENTRE L'EAPA ET LE RECENSEMENT

Comme il est indiqué précédemment, l'EAPA est une enquête postcensitaire, ce qui signifie que les données du recensement ont servi à déterminer les personnes à inclure dans l'échantillon de l'EAPA. Des renseignements plus détaillés sur la façon dont les réponses au recensement ont été utilisées pour déterminer la population d'intérêt pour l'EAPA figurent dans la section **CONCEPTION DE L'ENQUÊTE**.

Le recensement et l'EAPA constituent deux sources importantes d'information sur les Autochtones, qui se complètent l'une l'autre. L'EAPA repose sur des concepts qui sont abordés dans le recensement et comprend des questions plus approfondies, en vue de produire des renseignements plus détaillés. Par exemple, à partir du recensement, nous pouvons déterminer le plus haut niveau de scolarité atteint par une personne. Lorsque nous ajoutons les données de l'EAPA, nous pouvons savoir si l'un ou l'autre des enseignants de cette personne était autochtone, si cette personne a reçu de l'aide financière pour poursuivre ses études postsecondaires, ou pourquoi elle n'a pas poursuivi ses études.

L'EAPA aborde en outre des sujets ou des thèmes complets qui ne figurent pas dans le recensement. Par exemple, dans le cadre de l'EAPA, nous pouvons en apprendre davantage au sujet de la santé des Autochtones et de leur utilisation des technologies de communication.

Le recensement et l'EAPA englobent conceptuellement les deux types de populations autochtones, c'est-à-dire la « population ayant une identité autochtone » et la « population d'origine autochtone seulement ».

## 9.1 Différences dans les chiffres

Même si la stratification a posteriori (décrite ci-dessus) vise à faire en sorte que le nombre total de personnes d'origine autochtone ou ayant une identité autochtone soient les mêmes pour le recensement et l'EAPA, elle ne permet pas de faire en sorte que les chiffres relatifs aux groupes autochtones correspondent. En fait, le recensement et l'EAPA produisent des chiffres différents au niveau du groupe. Cela vient des changements qui ont été apportés quant à la façon dont les répondants ont répondu aux questions au sujet de leurs origines autochtones et de leur identité autochtone entre le recensement et l'EAPA. Il se peut que des répondants aient modifié leurs réponses pour un certain nombre de raisons.

### a) Modes d'interview différents

La plupart des données du Recensement de 2001 ont été recueillies par autodénombrement, selon la méthode d'envoi et de retour par la poste (sauf pour les réserves indiennes et la plupart des autres types de communautés autochtones, pour lesquelles on a eu recours à des recenseurs). En général, un membre du ménage a rempli le formulaire du recensement pour tous les membres du ménage. Cela s'appelle la déclaration par personne interposée, ce qui signifie qu'une personne autre que le répondant choisi fournit des réponses aux questions.

Les données pour les personnes vivant hors des communautés de l'EAPA ont été recueillies principalement par l'entremise d'interviews téléphoniques directes, et celles sur les personnes vivant dans les communautés, grâce à des interviews sur place. La déclaration par personne interposée pour la population adulte n'a été autorisée que dans des circonstances particulières. (Dans le cas des enfants, la personne la mieux renseignée au sujet de l'enfant (comme un parent ou un tuteur) a répondu au questionnaire pour l'enfant.) Étant donné que la personne contactée pour l'EAPA n'est pas nécessairement la même que celle qui a rempli le questionnaire du recensement, il peut y avoir des différences dans les réponses.

### b) Questionnaires différents

Il existe une autre source d'écart entre le recensement et l'EAPA, à savoir la question sur « l'origine ethnique ». Le recensement utilise une question ouverte sur l'origine ethnique (*À quel(s) groupe(s) ethnique(s) ou culturel(s) les ancêtres de cette personne appartenaient-ils?*). Les réponses à cette question à laquelle il est possible de donner une réponse écrite sont codées, afin de déterminer si la personne est d'ascendance autochtone et, le cas échéant, à quel(s) groupe(s) d'ascendance autochtone elle appartient (Indiens de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuits).

Dans le cadre de l'EAPA, trois questions destinées de façon particulière aux groupes autochtones portent sur l'ascendance (Indien de l'Amérique du Nord, Métis et Inuit). (*Avez-vous des ancêtres qui appartiennent à l'un des groupes autochtones suivants? Indiens de l'Amérique du Nord? (cocher oui ou non) Métis? (cocher oui ou non) Inuit? (cocher oui ou non)*) Par conséquent, un nombre beaucoup plus grand de personnes ont indiqué une ascendance autochtone dans l'EAPA que dans le recensement, avec beaucoup plus de combinaisons multiples. Par exemple, une personne peut avoir inscrit « métis » en réponse à la question sur l'ascendance du recensement, puis avoir indiqué une ascendance d'Indien de l'Amérique du Nord et de Métis à la question concernant chaque groupe dans l'EAPA.

La question sur l'autodéclaration de l'identité autochtone (question sur « l'identité ») est essentiellement la même dans le cadre du recensement et de l'EAPA (*Êtes-vous un(e) autochtone, c'est-à-dire un(e) Indien(ne) de l'Amérique du Nord, un(e) Métis ou un(e) Inuit?*). Toutefois, dans le formulaire du recensement, une instruction se lit « *Si oui, cochez « x » le ou les cercles qui décrivent le mieux cette personne maintenant* ». Cela peut avoir une influence sur le répondant lorsqu'il s'agit de choisir la catégorie qui décrit le mieux la personne concernée et peut l'inciter à n'indiquer qu'une catégorie, plutôt que plusieurs. Au cours de la formation relative

à l'EAPA, on a indiqué aux intervieweurs qu'il était possible que des personnes déclarent plusieurs identité autochtones et ont leur a demandé de lire la question complètement, y compris l'énumération des trois groupes autochtones. Cela peut avoir mené à la déclaration d'un plus grand nombre de groupes autochtones dans l'EAPA que dans le recensement.

#### c) Contexte différent

Le formulaire du recensement est très général du point de vue du contenu, tandis que l'EAPA est une enquête conçue précisément pour les Autochtones. Par conséquent, il se peut que des personnes aient fourni des renseignements plus détaillés sur leur ascendance autochtone et leur identité autochtone dans l'EAPA.

#### d) Couverture et méthode d'échantillonnage

L'échantillon de l'EAPA a été sélectionné parmi les personnes ayant déclaré une origine ou une identité autochtone dans le cadre du recensement. Toutefois, lorsqu'on est entré en rapport avec elles pour l'EAPA, certaines personnes n'ont pas indiqué d'origine autochtone ou ne se sont pas identifiées comme Autochtones. Cela est peut-être dû à plusieurs facteurs. Par exemple, il se peut que le formulaire du recensement ait été rempli par un parent pour tous les membres du ménage. Le parent peut avoir indiqué que tous ses enfants étaient autochtones. Toutefois, lorsque l'on est entré en rapport avec le fils adolescent pour l'EAPA, celui-ci peut avoir dit qu'il n'était pas autochtone. Comme il est mentionné précédemment, pour compenser ces pertes dans la population totale d'Autochtones, on a procédé à une stratification a posteriori dans le cadre du processus de pondération.

Il est important de souligner que des transitions se sont produites entre la population d'origine autochtone et la population ayant une identité autochtone entre le recensement et l'EAPA. Certaines personnes ayant indiqué une identité autochtone dans le cadre du recensement n'ont indiqué que des origines autochtones (sans identité autochtone) dans l'EAPA. De même, certaines personnes ayant déclaré avoir des origines autochtones seulement (sans identité autochtone) dans le recensement ont indiqué avoir une identité autochtone dans l'EAPA. Pour les raisons décrites ci-dessus, un groupe plus important de personnes se retrouvent dans la deuxième catégorie – autrement dit, de nombreuses personnes ont « acquis » une identité autochtone dans le cadre de l'EAPA. Cela a eu pour effet de faire augmenter le nombre total de personnes ayant une identité autochtone pour l'EAPA, par rapport au recensement. Le nombre de personnes déclarant une origine autochtone seulement (sans identité autochtone) sera plus faible pour l'EAPA que pour le recensement.

Un exemple illustrant la façon dont une personne peut passer d'une origine autochtone seulement (sans identité autochtone) dans le cadre du recensement à une identité autochtone dans le cadre de l'EAPA contribuera à clarifier cette question. Une personne déclare dans le recensement qu'elle (ou que quelqu'un d'autre du ménage) a une origine d'Indien de l'Amérique du Nord (de même que des origines non autochtones, comme irlandaise et écossaise), mais indique qu'elle ne s'identifie à aucun groupe autochtone (c.-à-d. qu'elle n'a pas d'identité autochtone). Lorsque l'on communique avec elle pour l'EAPA, la personne concernée (qui peut être ou non la personne qui a rempli le formulaire du recensement) indique avoir une origine d'Indien de l'Amérique du Nord *et* une identité d'Indien de l'Amérique du Nord. Cela signifie qu'elle est passée de la population d'origine autochtone seulement dans le cadre du recensement (et que, par conséquent, elle n'a pas été dénombrée dans la population ayant une identité autochtone) à la population ayant une identité autochtone pour l'EAPA.

Par ailleurs, du fait de la nature particulière du groupe autochtone dans la question sur l'origine ethnique de l'EAPA, le nombre de personnes ayant indiqué une identité autochtone seulement (sans origine autochtone) est beaucoup plus faible pour l'EAPA que pour le recensement. Par exemple, dans le recensement, une personne peut indiquer comme origine « canadien » et s'identifier comme une personne « métis ». Lorsque cette personne a été contactée pour l'EAPA,

elle peut avoir été plus précise au sujet de ses origines et avoir indiqué avoir une origine d'Indien de l'Amérique du Nord de même qu'une identité métis. (Il est courant pour les Métis d'avoir à la fois des origines françaises et d'Indien de l'Amérique du Nord). Cette personne est donc passée d'une identité autochtone seulement dans le recensement à une identité autochtone *et* une origine autochtone dans l'EAPA.

Des transitions entre les différents groupes autochtones (Indiens de l'Amérique du Nord, Métis et Inuit) se sont aussi produites. Par exemple, une personne peut avoir indiqué une identité d'Indien de l'Amérique du Nord dans le recensement, mais avoir indiqué dans le cadre de l'EAPA une identité d'Indien de l'Amérique du Nord et de Métis.

Le tableau 5 comprend une comparaison des chiffres provinciaux du recensement et de l'EAPA pour la population ayant une identité autochtone.

**Tableau 5 : Nombre de personnes vivant hors des réserves et déclarant une identité autochtone pour le recensement et l'EAPA sans dénombrement en double**

	IAN seulement		Métis seulement		Inuit seulement		IAN-Métis		Autres multiples		Bande/ Indien inscrit seulement	
	Recensement	EAPA	Recensement	EAPA	Recensement	EAPA	Recensement	EAPA	Recensement	EAPA	Recensement	EAPA
Terre-Neuve-et-Labrador	5 770	7 770	5 470	5 240	4 010	4 290	10	150	180	130	1 500	1 050
Île-du-Prince-Édouard	660	900	220	130	20	40	10	20	0	0	60	70
Nouvelle-Écosse	5 600	7 950	3 110	3 310	340	440	30	200	20	210	500	470
Nouveau-Brunswick	5 510	7 000	4 260	3 980	160	120	110	170	60	70	830	920
Québec	21 910	30 100	15 480	21 640	9 480	9 630	530	1 580	70	210	2 040	1 080
Ontario	91 060	115 800	47 960	58 170	1 350	1 450	1 400	7 880	290	310	5 110	5 300
Manitoba	38 900	41 670	55 780	58 050	330	310	450	3 680	20	60	1 660	1 150
Saskatchewan	42 820	45 920	43 040	42 800	230	190	770	2 410	50	80	1 340	710
Alberta	48 280	55 930	65 130	69 090	1 070	820	880	6 680	170	290	2 400	1 120
Colombie-Britannique	74 100	83 650	43 660	43 920	780	760	1 030	6 250	100	640	3 750	1 960
Yukon	5 250	5 680	510	470	140	180	70	90	30	10	160	50
T. N.-O. <sup>7</sup>	10 580	11 110	3 570	3 080	3 910	3 810	90	540	100	110	440	380
Nunavut	90	50	50	80	22 550	22 410	0	0	10	80	10	0
<b>Canada</b>	<b>350 530</b>	<b>413 510</b>	<b>288 250</b>	<b>309 950</b>	<b>44 360</b>	<b>44 460</b>	<b>5 370</b>	<b>29 650</b>	<b>1 080</b>	<b>2 180</b>	<b>19 790</b>	<b>14 250</b>

<sup>7</sup> Les chiffres pour les T. N.-O. comprennent tous les Autochtones vivant dans le territoire, qu'ils vivent dans les réserves ou hors des réserves.

**Tableau 6 : Nombre de personnes vivant hors des réserves et déclarant une origine autochtone seulement pour le recensement et l'EAPA sans dénombrement en double**

	IAN seulement		Métis seulement		Inuit seulement		IAN-Métis		Autres multiples	
	Recen- sement	EAPA	Recen- sement	EAPA	Recen- sement	EAPA	Recen- sement	EAPA	Recen- sement	EAPA
Terre-Neuve-et Labrador	7 680	4 970	880	950	1 320	890	40	370	200	540
Île-du-Prince- Édouard	1 380	1 210	90	40	100	70	0	50	0	10
Nouvelle-Écosse	14 900	11 260	2 010	1 860	570	450	110	880	70	230
Nouveau- Brunswick	10 960	9 290	2 320	1 310	190	260	210	1 450	100	140
Québec	75 070	55 090	12 470	2 860	700	300	1 010	15 670	90	700
Ontario	114 650	71 300	25 980	18 270	2 000	1 650	1 140	10 250	280	840
Manitoba	8 570	5 310	13 300	7 300	230	220	580	2 170	0	0
Saskatchewan	6 630	4 210	6 540	4 100	150	70	350	1 650	10	30
Alberta	35 190	20 820	18 680	11 780	780	390	1 050	6 890	140	180
Colombie- Britannique	46 580	31 700	14 660	10 490	680	300	720	6 180	80	270
Yukon	700	390	140	70	40	10	10	90	0	10
T. N.-O. <sup>8</sup>	290	170	150	80	50	10	10	70	10	10
Nunavut	0	0	0	10	0	60	0	0	0	0
<b>Canada</b>	<b>322 600</b>	<b>215 700</b>	<b>97 220</b>	<b>59 120</b>	<b>6 790</b>	<b>4 690</b>	<b>5 220</b>	<b>45 690</b>	<b>980</b>	<b>2 950</b>

**Tableau 7 : Nombre de personnes vivant hors des réserves et déclarant une identité autochtone pour le recensement et l'EAPA avec dénombrement en double**

	Identité IAN		Identité Métis		Identité Inuit		Bande/Indien inscrit seulement	
	Recen- sement	EAPA	Recen- sement	EAPA	Recen- sement	EAPA	Recen- sement	EAPA
Terre-Neuve-et- Labrador	5 780	7 950	5 660	5 500	4 200	4 420	1 500	1 050
Île-du-Prince- Édouard	670	920	230	150	20	40	60	70
Nouvelle-Écosse	5 640	8 320	3 150	3 660	360	650	500	470
Nouveau- Brunswick	5 640	7 240	4 400	4 220	210	200	830	920
Québec	22 490	31 780	16 050	23 320	9 550	9 840	2 040	1 080
Ontario	92 660	123 890	49 510	66 210	1 630	1 760	5 110	5 300
Manitoba	39 360	45 400	56 240	61 760	350	370	1 660	1 150
Saskatchewan	43 620	48 390	43 820	45 260	280	270	1 340	710
Alberta	49 250	62 870	66 090	75 990	1 230	1 100	2 400	1 120
Colombie- Britannique	75 200	90 410	44 750	50 560	880	1 390	3 750	1 960
Yukon	5 340	5 770	590	570	170	190	160	50
T. N.-O. <sup>8</sup>	10 510	11 510	3 670	3 670	4 000	3 920	430	370
Nunavut	100	110	60	90	22 550	22 490	10	0
<b>Canada</b>	<b>356 260</b>	<b>444 550</b>	<b>294 220</b>	<b>340 950</b>	<b>45 430</b>	<b>46 640</b>	<b>19 770</b>	<b>14 230</b>

<sup>8</sup> Les chiffres pour les T. N.-O. comprennent tous les Autochtones vivant dans le territoire, qu'ils vivent dans les réserves ou hors des réserves.

**Tableau 8 : Nombre de personnes vivant hors des réserves et déclarant une origine autochtone seulement pour le recensement et l'EAPA avec dénombrement en double**

	Origine IAN seulement		Origine Métis seulement		Origine Inuit seulement	
	Recensement	EAPA	Recensement	EAPA	Recensement	EAPA
Terre-Neuve-et-Labrador	7,840	5,630	1,010	1,620	1,520	1,430
Île-du-Prince-Édouard	1,380	1,270	90	90	100	80
Nouvelle-Écosse	15,050	12,280	2,140	2,820	630	680
Nouveau-Brunswick	11,260	10,870	2,560	2,770	300	400
Québec	76,140	71,370	13,510	18,660	790	1,010
Ontario	116,000	82,130	27,210	28,950	2,280	2,490
Manitoba	9,150	7,480	13,880	9,470	230	220
Saskatchewan	6,980	5,890	6,890	5,780	160	100
Alberta	36,350	27,840	19,770	18,770	910	570
Colombie-Britannique	47,330	38,150	15,430	16,840	750	570
Yukon	710	480	150	160	40	10
T. N.-O. <sup>9</sup>	300	240	160	150	50	20
Nunavut	0	0	0	10	0	60
<b>Canada</b>	<b>328,510</b>	<b>263,610</b>	<b>102,790</b>	<b>106,070</b>	<b>7,770</b>	<b>7,640</b>

## 10.0 NIVEAUX GÉOGRAPHIQUES DES PRODUITS

Étant donné que l'EAPA est une enquête par sondage, il existe des limites quant aux régions géographiques pour lesquelles des données peuvent être compilées. La population ayant déclaré une identité autochtone (Indien de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuit) et/ou qui fait partie des Indiens inscrits et/ou qui est membre d'une bande/Première nation est aussi appelée couramment « population ayant une identité autochtone ». Voir le tableau 9 pour un sommaire des niveaux géographiques pour lesquels des estimations seront produites pour cette population.

<sup>9</sup> Les chiffres pour les T. N.-O. comprennent tous les Autochtones vivant dans le territoire, qu'ils vivent dans les réserves ou hors des réserves.

**Tableau 9 : Disponibilité des données concernant la « population ayant une identité autochtone »**

Niveau géographique	Hors réserve	Sur réserve
<b>National</b>	Des données concernant les groupes autochtones vivant hors réserve seront disponibles au niveau national.	En raison de la stratégie d'échantillonnage axée sur les réserves plus importantes dans chaque province, les données recueillies ne visaient pas à être représentatives de l'ensemble de la population vivant dans des réserves.
<b>Provincial</b>	Des données concernant les groupes autochtones vivant hors réserve seront disponibles au niveau provincial.  Nota : Les données concernant les provinces de l'Atlantique seront agrégées.	En raison de la stratégie d'échantillonnage axée sur les réserves plus importantes dans chaque province, les données recueillies ne visaient pas à être représentatives de l'ensemble de la population vivant dans des réserves.
<b>Infraprovincial</b>	Des données seront disponibles pour certaines ventilations infraprovinciales, par exemple, les populations urbaines et rurales.	En raison de la stratégie d'échantillonnage axée sur les réserves plus importantes dans chaque province, les données recueillies ne visaient pas à être représentatives de l'ensemble de la population vivant dans des réserves.
<b>Communauté</b>	Des données au niveau de la communauté seront disponibles pour environ : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 8 établissements métis</li> <li>• 53 communautés inuites</li> <li>• 9 grands centres urbains</li> <li>• 35 communautés comptant un grand nombre ou une grande concentration d'Autochtones</li> </ul>	Les données seront disponibles pour les communautés des Premières nations qui ont été sélectionnées et ont participé (environ 120 communautés des Premières nations).

Comme il est indiqué dans le tableau, des problèmes peuvent se poser au moment de l'agrégation des données aux niveaux provincial et national pour la population vivant dans des réserves. Les répercussions de la stratégie d'échantillonnage et les processus de réponse font actuellement l'objet d'une évaluation. Des données de qualité seront disponibles au niveau de la communauté pour les Premières nations qui ont participé. Pour une liste complète des Premières nations/réserves pour lesquelles des données au niveau de la communauté sont disponibles, voir l'annexe 1.

Les données seront aussi disponibles pour la population ayant déclaré une forme d'ascendance autochtone, sans déclarer d'identité autochtone, d'appartenance à une bande ou de statut d'Indiens inscrits, ce qui constitue une différence digne de mention par rapport à la dernière

Enquête auprès des peuples autochtones. Les données pour cette population « d'ascendance seulement » seront disponibles aux niveaux provincial et national uniquement. La taille de l'échantillon n'est pas suffisante pour produire des ventilations infraprovinciales fiables.

## **ANNEXE 1 : QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES**

### ***De nombreuses réserves/communautés des Premières nations n'ont pas participé au recensement. Pourraient-elles avoir été incluses dans l'EAPA?***

Non. L'EAPA est une enquête postcensitaire, ce qui signifie qu'elle repose sur des données correspondant aux réponses aux questions du recensement et vise à identifier et localiser les ménages comprenant des Autochtones. Si une communauté ou une personne n'a pas répondu au questionnaire du recensement, elle n'a pas pu faire partie de l'EAPA.

### ***Certaines communautés des Premières nations ont choisi de ne pas participer à l'EAPA. Quelle est l'incidence de cette situation sur les données d'ensemble de l'enquête?***

La collecte des données pour l'Enquête auprès des peuples autochtones, dans le cas de certaines communautés des Premières nations, n'est pas complète, que ce soit parce que la collecte n'a pu être effectuée ou qu'elle a été interrompue avant de prendre fin. Parmi les 145 Premières nations sélectionnées pour l'EAPA, 123 ont été sondées. Une communauté inuite sélectionnée au départ n'a pas été entièrement dénombrée.

Les communautés des Premières nations pour lesquelles la collecte des données a été incomplète ne sont pas réparties également partout au pays. De façon plus particulière, on a noté un nombre important de refus de la part des communautés des Premières nations du Québec. Selon la stratégie d'échantillonnage et ces processus de refus, l'agrégation de données fondées sur les réserves cause un problème. Les répercussions de la stratégie d'échantillonnage et des processus de réponse font actuellement l'objet d'une évaluation. Toutefois, il est certain qu'aucune donnée au niveau provincial ne sera disponible pour la population du Québec vivant dans des réserves. Statistique Canada publiera des données pour les populations vivant dans les réserves et à l'extérieur des réserves séparément, sans agrégation pour rendre compte de la population autochtone totale.

Il convient de se rappeler que le recensement constitue une source importante d'information pour les communautés des Premières nations aux niveaux national, provincial, territorial et régional. Il est en outre important de souligner que les données au niveau de la communauté pour les communautés des Premières nations qui ont participé à l'EAPA sont de très bonne qualité.

### ***Comment l'enquête tient-elle compte de la diversité des peuples autochtones?***

L'EAPA de 2001 comportait des questionnaires supplémentaires distincts pour la population métis et celle de l'Arctique. Ces questionnaires ont été conçus en collaboration avec des représentants de l'Inuit Tapiriit Kanatami et du Ralliement national des Métis. Ils abordent des sujets considérés comme particulièrement importants pour ces deux groupes. Par exemple, le Supplément de l'Arctique met l'accent sur des thèmes comme les activités de cueillette, ainsi que le bien-être de la communauté. Le questionnaire supplémentaire destiné aux Métis comprend des questions sur les activités culturelles des Métis et sur les liens avec la communauté.

Outre les deux groupes mentionnés précédemment, des données seront disponibles pour des personnes qui vivent dans certaines communautés des Premières nations et d'autres régions rurales et villes. Lorsque les données le permettront, il sera possible d'observer des similitudes et des différences selon le groupe autochtone et la région de résidence pour des aspects comme l'éducation, la santé, la langue, etc.

## ANNEXE 2 : COMMUNAUTÉS SÉLECTIONNÉES

Voici la liste des communautés autochtones qui ont été sélectionnées pour participer à l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) de 2001, et pour lesquelles des données au niveau de la communauté sont disponibles, à l'exception des communautés suivies d'un astérisque (\*). Les données pour ces communautés seront agrégées et diffusées au niveau du Conseil de tribu (Grand conseil des Cris).

Divers types de communautés sont incluses dans cette liste, y compris des Premières nations/réserves, des établissements métis et des communautés inuites. Elle comprend en outre des communautés où la concentration d'Autochtones est d'au moins 40 % et où vivent au moins 250 Autochtones. Sont aussi incluses quelques communautés comptant un grand nombre d'Autochtones. Cette liste est organisée selon le questionnaire utilisé dans la communauté.

**Questionnaire de base** – indique que les membres de la communauté ont répondu au questionnaire de base des adultes, ainsi qu'au questionnaire des enfants et des jeunes. La majeure partie des communautés des Premières nations/réserves n'ont reçu que le questionnaire de base.

**Questionnaire de base et supplément de l'Arctique** – les membres des communautés du Nord ont répondu au Supplément de l'Arctique, en plus du questionnaire de base. Ce questionnaire supplémentaire a essentiellement servi dans les communautés inuites.

**Questionnaire de base et questionnaire supplémentaire destiné aux Métis** – un questionnaire supplémentaire destiné aux Métis a été distribué, outre le questionnaire de base, aux répondants qui ont indiqué avoir une identité métis et/ou une ascendance métis. Le questionnaire destiné aux Métis n'a pas été utilisé dans les réserves, ni dans les communautés du Nord.

### Questionnaire de base :

Province	Nom de la communauté
Terre-Neuve-et-Labrador	Samiajij Miawpukek
Île-du-Prince-Édouard	Lennox Island 1
Nouvelle-Écosse	Eskasoni 3
	Indian Brook 14
	Millbrook 27
Nouveau-Brunswick	Burnt Church 14
	Devon 30
Québec	Eastmain*
	Mistissini*
	Nemiscau*
	Oujé-Bougoumou*
	Waskaganish*
	Waswanipi*
	Wemindji*
	Whapmagoostui*
Ontario	Christian Island 30 et 30A
	Couchiching 16A
	Curve Lake First Nation 35
	Deer Lake

	English River 21
	Fort Hope 64
	Fort William 52
	Garden River 14
	Kettle Point 44
	Lac Seul 28
	Mississagi River 8
	Mnjikaning First Nation 32 (Rama First Nation 32)
	Pikwakanagan (Golden Lake 39)
	Sagamok
	Sandy Lake 88
	Wikwemikong Unceded 26
Manitoba	Chemawawin 2
	Cross Lake 19, 19A et 19E
	Ebb et Flow 52
	Fairford 50
	Fisher River 44 et 44A
	Nelson House 170
	Norway House 17
	Opaskwayak Cree Nation 21A, 21B, 21E, 21I
	Oxford House 24
	Peguis 1B
	Sandy Bay 5
	Sioux Valley 58
	Split Lake 171
	St. Theresa Point
	Waywayseecappo First Nation
Saskatchewan	Ahtakakoop 104
	Assiniboine 76
	Big River 118
	Buffalo River Dene Nation 193 (Peter Pond Lake 193)
	Canoe Lake 165
	Chicken 224 et 225
	Clearwater River
	Cote 64
	Cowessess 73
	Flying Dust First Nation 105 (Meadow Lake 105)
	Gordon 86
	James Smith 100
	Kitsakie 156B
	Lac La Ronge 156
	Little Pine 116
	Makao (Part) 120
	Makwa Lake 129B et 129C
	Ministikwan 161 et 161A
	Montreal Lake 106 et 106B
	Moosomin 112B
	Mosquito 109
	Peepeekisis 81

	Piapot 75
	Poundmaker 114
	Seekaskootch 119
	Standing Buffalo 78
	Sturgeon Lake 101
	Wapachewunak 192D
	Waterhen 130
	White Bear 70
Alberta	Alexis 133
	Blood 148
	John d'Or Prairie 215
	Louis Bull 138B
	Montana 139
	Peigan 147
	Samson 137
	Siksika 146
	Stoney 142, 143, 144
	Stony Plain 135
	Tsuu T'ina Nation 145 (Sarcee 145)
	Utikoomak Lake 155 et 155A
	Wabamun 133A
	Wabasca 166, 166A, 166B, 166C, 166D)
	White Fish Lake 128
Colombie-Britannique	Alert Bay 1 et 1A
	Alkali Lake 1
	Campbell River 11
	Capilano 5
	Chehalis 5
	Chemainus 13
	Cole Bay 3
	Cowichan 1
	East Moberly Lake 169
	Fort Nelson 2
	Gitanmaax 1
	Gitsegukla 1
	Gitwangak 1
	Hagwilget 1
	Kamloops 1
	Kitamaat 2
	Mission 1
	Musqueam 2
	Nanaimo Town 1
	Nishga Nation (New Aiyansh, Laxgalts'ap, Gitwinksihlkw, Gingolx)
	Okanagan (Part) 1 CSD - 801, (Part) 1 CSD - 804
	Seabird Island
	Sechelt (Part) CSD - 803
	South Saanich 1
	Stony Creek 1
	Tache 1

	Tsahaheh 1
	Tsinstikeptum 9
	Tsulquate 4
	Williams Lake 1
	Woyenne 27

### Questionnaire de base et Supplément de l'Arctique

Province	Nom de la communauté
Terre-Neuve-et-Labrador	Happy Valley-Goose Bay
	Makkovik
	Nain
	Postville
	Rigolet
Québec	Akulivik
	Aupaluk
	Chisasibi
	Inukjuak
	Ivujivik
	Kangiqsualujjuaq
	Kangiqsujuaq
	Kangirsuk
	Kuujjuaq
	Kuujuarapik
	Puvirnituq
	Quaqtaq
	Salluit
	Tasiujaq
Umiujaq	
Territoires du Nord-Ouest	Aklavik
	Hay River Dene 1
	Holman
	Inuvik
	Paulatuk
	Sachs Harbour
	Tuktoyaktuk
Nunavut	Arctic Bay
	Arviat
	Baker Lake
	Bathurst Inlet
	Cambridge Bay
	Cape Dorset
	Chesterfield Inlet
	Clyde River
	Coral Harbour
	Gjoa Haven
	Grise Fiord
	Hall Beach
Igloolik	

	Iqaluit
	Kimmirut
	Kugaaruk
	Kugluktuk
	Pangnirtung
	Pond Inlet
	Qikiqtarjuaq
	Rankin Inlet
	Repulse Bay
	Resolute
	Sanikiluaq
	Taloyoak
	Umingmaktok
	Whale Cove

**Questionnaire de base et Questionnaire supplémentaire destiné aux Métis**

<b>Province</b>	<b>Nom de la communauté</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	Port Hope Simpson
Manitoba	Alonsa
	Camperville
	Cormorant
	Duck Bay
	Moose Lake
	Mountain (North)
	Norway House
	St. Laurent
	Wabowden
Saskatchewan	Beauval
	Buffalo Narrows
	Green Lake
	La Loche
	Pinehouse
	Prince Albert
	Île-à-la-Crosse
	North Battleford
Alberta	Buffalo Lake
	East Prairie
	Elizabeth
	Fishing Lake
	Fort Vermilion
	Gift Lake
	Grouard Mission
	Kikino
	Paddle Prairie
	Peavine
	Wabasca
	Wood Buffalo
Yukon	Whitehorse

Territoires du Nord-Ouest	Déline
	Fort Good Hope
	Fort Liard
	Fort McPherson
	Fort Providence
	Fort Resolution
	Fort Simpson
	Fort Smith
	Rae-Edzo
	Tulita
	Wha Ti
	Yellowknife

### Communautés incomplètement dénombrées

Les communautés qui suivent ont été sélectionnées initialement pour l'Enquête auprès des peuples autochtones. Dans ces communautés, la collecte n'a pu être effectuée ou elle a été interrompue avant d'être terminée. On ne disposera pas de données au niveau de la communauté pour celles-là.

Province	Nom de la communauté
Nouveau-Brunswick	Richibucto 15
Québec	Betsiamites 3
	Essipit
	Listuguj
	Maliotenam 27A
	Odanak 12
	Pikogan
	Timiskaming
	Uashat
Ontario	Aroland 83
	Factory Island 1
	Neyaashiinigmiing
	Nipissing 10
	Pikangikum 14
	Sarnia 45
	Walpole Island 46
	Wunnumin 1
Saskatchewan	Ochapowace 71
Alberta	Kehiwin 123
Colombie-Britannique	Mount Currie 6
	Nicola Mameet 1
Terre-Neuve-et-Labrador	Hopedale

**Régions métropolitaines de recensement**

Des données seront disponibles pour les régions métropolitaines de recensement suivantes. Les régions métropolitaines de recensement sont des grands centres urbains comptant plus de 100 000 habitants.

<b>Province</b>	<b>Nom de la communauté</b>
Québec	Montréal
Ontario	Toronto
	Ottawa-Gatineau
Manitoba	Winnipeg
Saskatchewan	Regina
	Saskatoon
Alberta	Edmonton
	Calgary
Colombie-Britannique	Vancouver

### **ANNEXE 3 : QUESTIONNAIRES**

Les questionnaires sont disponibles dans le site Web de Statistique Canada à l'adresse suivante : [http://www.statcan.ca/francais/sdds/3250\\_f.htm](http://www.statcan.ca/francais/sdds/3250_f.htm).

#### **Phase I - Questionnaire des enfants et des jeunes**

Ce questionnaire s'adressait aux enfants et aux jeunes autochtones (de 0 à 14 ans) qui résident dans une réserve ou hors réserve (dans toutes les provinces et les territoires). La personne la mieux renseignée au sujet de l'enfant ou du jeune répondait au questionnaire en son nom. Le questionnaire comprenait des questions au sujet de : l'état de santé général, l'utilisation des services de santé, des limitations d'activités, des problèmes de santé chroniques, des médicaments, des blessures physiques, des soins dentaires, la nutrition, l'éducation, des activités et relations sociales, la langue, des arrangements relatifs à la garde des enfants, des renseignements généraux sur le ménage.

Il convient de noter que la dernière question au sujet du partage des données n'était demandée qu'aux personnes vivant dans le territoire du Nunavut.

#### **Phase II - Questionnaire des enfants et des jeunes**

Ce questionnaire est identique à celui de la phase I sauf pour les périodes de référence qui ont été modifiées pour tenir compte du fait que la période de collecte s'est déroulée plus tard.

#### **Phase I - Questionnaire de base des adultes**

Ce questionnaire a été administré à tous les adultes (15 ans et plus) (dans toutes les provinces et les territoires). Voici une liste des sections: la scolarité, la langue, les activités sur le marché du travail, le revenu, la santé, la technologie des communications, la mobilité et logement.

#### **Phase II - Questionnaire de base des adultes**

Ce questionnaire est pratiquement identique à celui de la phase I. Il y a deux différences entre les deux questionnaires : (i) les périodes de référence ont été modifiées pour tenir compte du fait que la période de collecte s'est déroulée plus tard, et, (ii) deux questions ont été ajoutées à la section sur la scolarité de façon à avoir une période de référence commune entre la phase I et la phase II pour les questions sur la fréquentation d'un établissement scolaire.

#### **Adulte - Supplément de l'Arctique**

L'Enquête sur les conditions de vie dans les pays de l'Arctique circumpolaire, élaborée de concert avec la Inuvialuit Regional Corporation, la Nunavut Tunngavik Incorporated, la Société Makivik, la Labrador Inuit Association, l'Inuit Tapiriit Kanatami et l'Université Laval, s'adresse à la population autochtone adulte (15 ans et plus) qui vit dans les communautés inuites. Ce supplément comprend les sections suivantes : les activités du ménage et de cueillette, le bien-être personnel et le bien-être de la communauté, et la participation à la vie sociale.

Il convient de noter que la dernière question au sujet du partage des données n'était demandée qu'aux personnes vivant dans le territoire du Nunavut.

### **Adulte - Questionnaire supplémentaire destiné aux Métis**

Cette partie de l'enquête, élaborée en collaboration avec le Ralliement national des Métis, s'adressait uniquement aux membres de la population autochtone adulte (15 ans et plus) qui ont déclaré une identité Métis et/ou qui sont d'ascendance métis. Elle ne s'adressait pas aux Autochtones qui vivent dans des réserves ou dans des communautés inuites. Ce supplément comprend les sections suivantes : les antécédents familiaux, les renseignements sur les ménages, le contexte culturel et la santé.

## **ANNEXE 4 : STRATIFICATION A POSTERIORI**

### **Première stratification a posteriori (Dans les communautés)**

Dans le cas de l'échantillon des personnes vivant dans les communautés, outre les questions filtres du recensement sur l'identité, trois autres variables ont été utilisées pour créer les post-strates : les communautés autochtones, les groupes d'âge et le sexe. Dans le cas des communautés où le groupe autochtone dominant représentait 90 % de la population et plus, le rajustement a été effectué au niveau de la communauté grâce à un croisement des variables du groupe d'âge et du sexe. Pour toutes les autres communautés, les rajustements ont été effectués pour le groupe dominant et pour le reste de la communauté. Pour ces deux portions, les post-strates ont aussi été définies grâce au croisement des variables du groupe d'âge et du sexe. Lorsque les communautés ont été rajustées globalement et comprenaient 200 répondants ou plus, cinq groupes d'âge ont été utilisés (0-4, 5-14, 15-24, 15-39, 40 et plus). Autrement, on a utilisé trois groupes d'âge (0-14, 15-39, 40 et plus).

### **Première stratification a posteriori (Hors des communautés, Phase I et Phase II combinées)**

Pour la composante des personnes vivant hors des communautés, les post-strates ont été définies à partir des niveaux géographiques infraprovinciaux (qui correspondent étroitement aux strates des personnes vivant hors des communautés – Phase I), de la variable enfant/adulte, ainsi que de l'identité et de l'ascendance autochtone selon le recensement. Les stratifications a posteriori de « l'identité » et de « l'ascendance seulement » ont été effectuées indépendamment. Tout d'abord, on a utilisé le même niveau géographique pour les deux composantes de la définition de la post-strate. Au niveau de l'identité ou de l'ascendance autochtone, les groupes d'IAN, les Métis, les Inuits, les IAN multiples et les Métis, ainsi que les autres multiples (tous les types multiples combinés, à l'exclusion des IAN et des Métis) ont servi à définir les post-strates. Dans certains cas, des agrégations ont été nécessaires. Par exemple, à Terre-Neuve-et-Labrador, la stratification a posteriori pour le rajustement de l'identité a été effectuée pour l'ensemble de la province plutôt que pour la région infraprovinciale (rurale/urbaine). Par ailleurs, dans certains domaines, les enfants et les adultes ont été combinés au moment de la constitution des post-strates.

### **Deuxième stratification a posteriori**

Une deuxième stratification a posteriori a été effectuée pour rajuster les chiffres obtenus à partir des questions filtres de l'EAPA en fonction des chiffres du recensement. Cette stratification a posteriori a été effectuée selon le nombre total d'Autochtones, et non pas selon chaque groupe autochtone, afin de ne pas cacher les transitions observées entre l'enquête et le recensement. En fait, ces transitions montrent que le statut d'autochtone, comme concept, peut être affecté par le contexte de l'enquête, la méthode de collecte des données et les réponses obtenues par personne interposée.

Cette stratification a posteriori a été effectuée pour tous les répondants de la Phase I et de la Phase II combinées. Ce rajustement a été effectué pour chaque domaine géographique (infraprovincial : urbain, rural ou RMR) et pour l'âge (enfant ou adulte), pour la composante de l'enquête qui touche les personnes vivant hors des communautés. Dans le cas de la composante des personnes vivant dans les communautés, le rajustement a été effectué séparément pour les adultes et les enfants, ainsi que pour chaque communauté pour lesquelles on prévoit publier un profil. Les autres communautés pour lesquelles on ne prévoit pas publier de profil ont été regroupées pour cette stratification a posteriori.

## ANNEXE 5 : POPULATION DE L'EAPA VIVANT DANS DES RÉSERVES

Il faut faire preuve de prudence lorsque l'on généralise les caractéristiques des réserves qui ont participé à l'EAPA à l'ensemble de la population vivant dans des réserves au Canada. L'échantillon des personnes vivant dans des réserves pour l'EAPA ne visait pas à être représentative de l'ensemble de la population vivant dans des réserves.

Avant de mettre la dernière main au plan d'échantillonnage, on s'est rendu compte que certaines réserves ne participeraient pas à l'EAPA. Les estimations globales des coûts de l'enquête étaient aussi supérieures à ce qui avait été prévu au départ. C'est pourquoi, on a révisé le plan d'échantillonnage pour mettre l'accent sur les grandes réserves dans chaque province. C'est donc dire que les données ne visaient pas à être représentatives, dans un sens statistique, de l'ensemble de la population vivant dans des réserves. La sélection des réserves et le processus de refus ne comportent pas de caractère aléatoire. Par conséquent, les agrégations des données sur les réserves de l'EAPA sont représentatives uniquement des réserves qui ont participé à cette enquête, et elles ne peuvent être considérées comme représentatives de l'ensemble de la population vivant dans des réserves. Toutefois, les données sont disponibles au niveau de la communauté pour chaque réserve sélectionnée et ayant participé à l'EAPA.

La stratégie d'échantillonnage de l'EAPA, qui était axée sur les grandes réserves, a englobé 44 % de l'ensemble de la population vivant dans des réserves. Afin d'évaluer le niveau de comparabilité des données recueillies au sujet des réserves sélectionnées pour participer à l'EAPA et de celles de l'ensemble de la population vivant dans des réserves, on a effectué une petite étude. Les caractéristiques socioéconomiques des réserves qui ont participé à l'EAPA de 2001 ont fait l'objet d'une comparaison avec les mêmes caractéristiques pour l'ensemble de la population vivant dans des réserves, à partir du Recensement de 2001. Les variables utilisées dans la comparaison étaient les suivantes :

- Sexe
- Âge (groupe de 5 ans d'âge)
- Plus haut niveau de scolarité atteint
- Activité sur le marché du travail
- Mobilité (1 an)
- Langue maternelle
- Logement

L'étude a permis de conclure que les différences dans les distributions étaient très minimes pour ces caractéristiques, sauf pour la variable de la langue maternelle. Les différences observées pour cette variable variaient selon la région et étaient les plus grandes au Québec et en Ontario.

Même si les différences dans les distributions sont relativement faibles pour la plupart des caractéristiques mesurées dans le cadre de cette étude, cela ne signifie pas que des différences similaires seront observées pour d'autres caractéristiques. De même, cela n'englobe pas les caractéristiques mesurées dans l'EAPA, par exemple les données sur la culture et la santé autochtone.

En tenant compte de ces mises en garde, Statistique Canada produira des produits limités sur la population de l'EAPA vivant dans des réserves avec les avertissements appropriés. Les données sont représentatives de chaque collectivité vivant dans une réserve qui a été sélectionnée et qui a participé à l'EAPA. Toutefois, les utilisateurs des données devront faire preuve de prudence au moment de l'utilisation de ces données de l'EAPA et de la généralisation de ces résultats à l'ensemble de la population vivant dans des réserves au Canada.

**Tableau 1 : Taux de participation des réserves et couverture selon la province ou territoire**

Province	Nombre de réserves participantes à EAPA	Nombre de réserves participantes au recensement	Taux de participation à EAPA	% de la population identité sur réserve couverte
Terre-Neuve et-Labrador	1	1	100,0 %	100,0 %
Île du Prince-Édouard	1	4	25,0 %	62,9 %
Nouvelle-Écosse	3	18	16,7 %	57,5 %
Nouveau-Brunswick	2	16	12,5 %	26,6 %
Québec	1	29	3,4 %	29,7 %
Ontario	16	112	14,3 %	32,3 %
Manitoba	15	65	23,1 %	50,8 %
Saskatchewan	30	102	29,4 %	50,8 %
Alberta	15	63	23,8 %	62,5 %
Colombie-Britannique	31	358	8,7 %	33,8 %
Yukon	0	7	0,0 %	0,0 %
Territoires du Nord-Ouest	1	1	100,0 %	100,0 %
<b>Total</b>	<b>116</b>	<b>776</b>	<b>14,9 %</b>	<b>44,0 %</b>

**Nota :** Les comptes de réserves ci-dessus prennent en considération certains regroupements de subdivisions de recensement. Par exemple, les réserves Cris du Québec ont été mises ensemble et constituent une seule réserve dans le tableau.